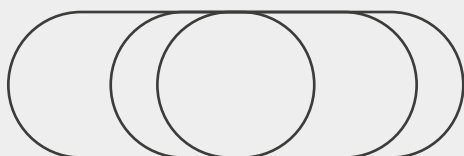

Le groupe de travail canadien
sur l'investissement d'impact

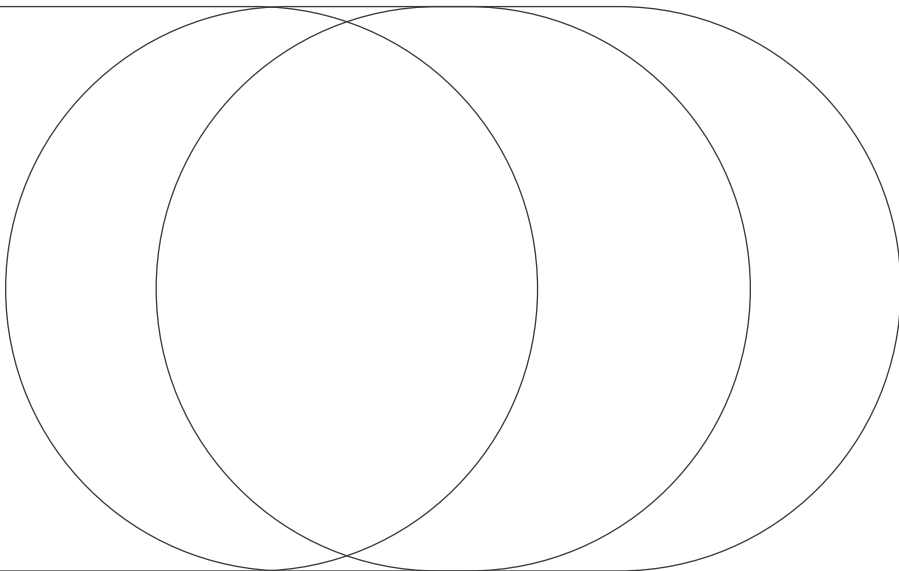
Développer l'investissement d'impact au Canada en mobilisant les propriétaires d'actifs

18 solutions pour tripler
l'investissement d'impact
au Canada d'ici 2030



À propos du Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact

L'investissement d'impact a un immense potentiel de provoquer un changement positif en alignant les objectifs financiers et une intention pour un impact social et environnemental. En réunissant des investisseurs partageant les mêmes valeurs, le [Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact](#) veut catalyser la collaboration, l'innovation et l'adoption des meilleures pratiques dans le domaine de l'investissement d'impact au Canada. En travaillant ensemble, nous voulons mobiliser le secteur financier pour qu'il adopte des changements, démontrer que les solutions existantes peuvent être efficaces et les développer avec intégrité.



À propos de Fondation

Précurseur depuis plus de 25 ans, [Fondation](#), c'est le fonds d'investissement de ceux qui se mobilisent pour la transformation positive de l'économie québécoise, pour rendre notre économie plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante. En tant que fonds de travailleurs, Fondation représente des dizaines de milliers d'épargnants et des centaines d'entreprises engagées pour faire progresser le Québec. Il gère un actif net qui totalisait 3,5 milliards de dollars au 30 novembre 2023, investis dans des centaines d'entreprises et sur les marchés financiers, en privilégiant des investissements qui génèrent des impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs en plus d'un rendement financier. Fondation participe à la création et au maintien d'emplois, à la réduction des inégalités et à la lutte contre les changements climatiques. Pour plus de renseignements, visitez [fondaction.com](#) ou notre page [LinkedIn](#).

À propos de Quinn+Partners

[Quinn+Partners](#) est une société de conseils en gestion spécialisée dans le développement durable des entreprises, les changements climatiques, ainsi que l'investissement responsable et d'impact. Elle compte plus de 40 professionnels à Toronto, à Montréal et à Vancouver. Depuis 2013, le cabinet a collaboré étroitement avec les plus grandes sociétés ouvertes et fermées et les plus grands investisseurs institutionnels au Canada pour expliquer comment les considérations ESG s'intègrent dans les stratégies et les processus de placement. Quinn+Partners figure depuis trois ans au palmarès des entreprises à la plus forte croissance du Canada établi par le *Report on Business* du *Globe & Mail*. L'entreprise est signataire des principes de l'investissement responsable des Nations Unies et détient les certifications B Corp et Great Place to Work^{MD}.

Auteurs du rapport

Jason Sukhram, chef des services d'impact, Quinn+Partners

Sagar Memon, consultant, Quinn+Partners

Francisca Quinn, présidente et fondatrice, Quinn+Partners

Rosalie Vendette, cheffe des services aux propriétaires d'actifs, Quinn+Partners

Remerciements

L'équipe de recherche souhaite remercier les membres du Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact, qui ont apporté soutien, expertise et conseils tout au long du processus de préparation de ce rapport :

- Delia Cristea, associée et cheffe du contentieux, Power Sustainable
- Edmund Piro, chef de la direction des investissements, Fondation McConnell
- Flavie Desgagné-Éthier, directrice de programme en changements climatiques, Fondation familiale Trottier
- Heather Conradi, directrice, Investissement d'impact, Vancity Credit Union
- Leah Nguyen, directrice des placements, InBC Investment Corp.
- Natacha Zenie, cheffe de la direction et cheffe des placements, Bureau de gestion de patrimoine Eclix
- Patrice Boucher, vice-président, Placements, Fondation Lucie et André Chagnon
- Patrick Hergt, associé, chef du développement des affaires, Sarona Asset Management
- Réjean Nguyen, directeur principal, Investissement d'impact et pratique d'affaires ESG, Addenda Capital
- Serge LeVert-Chiasson, associé directeur et chef de la conformité, Sarona Asset Management
- Sophie Cousineau, directrice, Développement durable, Power Sustainable
- Stéphan Morency, vice-président et chef de l'investissement, Fondation
- Upkar Arora, chef de la direction, Rally Assets et associé directeur, Realize Capital Partners

Nous tenons également à remercier l'Association pour l'investissement responsable et le Global Impact Investing Network (Réseau mondial pour l'investissement d'impact) d'avoir collaboré avec nous et de nous avoir fourni des données.

Table des matières

Avant-propos	5
Résumé	6
Introduction	11
But et objectifs	12
Approche de recherche	13
Démystifier l'investissement d'impact	14
Clarifier la définition	14
Un point de référence pour un investissement d'impact crédible	17
Approches adjacentes à l'investissement d'impact	18
Le marché canadien de l'investissement d'impact	23
Aperçu de la recherche	25
Les moteurs de l'investissement d'impact	28
Les obstacles à l'investissement d'impact	33
Développer le marché – Solutions	38
1. Intégrer à la finance traditionnelle – Clarifier les principes afin d'élargir la participation	38
2. Développer des produits – Augmenter l'offre, la taille et la diversification des occasions d'investissement d'impact	41
3. Accélérer le renforcement des capacités – Accroître les efforts en matière d'éducation, de sensibilisation et de formation	44
4. Collaborer – Progresser plus rapidement ensemble grâce à la coopération	48
5. Promouvoir les intérêts – Exiger des politiques et des règlements qui encouragent le déploiement de capitaux	51
Feuille de route – les prochaines étapes du développement	54
Les prochaines étapes pour les propriétaires d'actifs	54
Les prochaines étapes pour les parties prenantes	55
Conclusion	58
Annexe A – Moteurs et obstacles communs en détail	59
Annexe B – Personnes ayant participé aux entrevues	61

Avant-propos



Stéphan Morency
Vice-président exécutif,
Initiatives stratégiques

« Nous nous trouvons à un moment critique de notre histoire, où les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront le monde de demain. »

Le Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact s'est engagé à repousser les limites de l'investissement d'impact au Canada en renforçant nos connaissances et en partageant notre expertise. En tant que financiers, nous voulons que nos investissements génèrent des résultats sociaux et environnementaux positifs en plus des rendements financiers.

Comme première étape dans la construction des ambitions de notre groupe, nous avons voulu enrichir notre compréhension des pratiques et des occasions actuelles au Canada. Dans ces pages, vous trouverez une mosaïque de points de vue, tirés de l'expérience et de l'expertise des parties prenantes des quatre coins du Canada. Nous sommes ravis de partager ce rapport avec nos pairs, convaincus qu'il servira de catalyseur d'idées et d'appel à l'action pour susciter des changements significatifs et systémiques.

Ce rapport est le fruit d'une analyse rigoureuse, d'une réflexion approfondie, de conversations et de débats passionnants, alimentés par des rencontres avec de nombreuses personnes et organisations ambitieuses de partout au Canada.

Nous nous trouvons à un moment critique de notre histoire, où les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront le monde de demain. Au-delà des recommandations du rapport, notre groupe appelle ses pairs à plus d'audace et à des actions ambitieuses dans la recherche d'un système financier qui réponde aux besoins des populations tout en respectant les limites de la planète. C'est notre devoir.

C'est notre cadeau à vous tous et toutes, qui travaillez à l'intérieur de notre système financier ET aux épargnants ou bénéficiaires qui cherchent mettre à profit leur pouvoir collectif qu'ils ont pour *changer la finance* et *financer le changement*, dans l'intérêt supérieur des gens et de la planète.

Résumé

Aperçu

Le secteur financier doit jouer un rôle plus important pour soutenir une transition juste vers une économie durable, d'autant plus que les défis mondiaux comme les changements climatiques et les inégalités persistent. On constate d'ailleurs un intérêt croissant pour l'investissement d'impact – des placements qui visent à générer des retombées sociales et environnementales positives et mesurables parallèlement à un rendement financier. L'investissement d'impact est perçu comme une solution potentielle à associer à d'autres approches d'investissement responsable. En 2022, le Global Impact Investing Network a estimé que les actifs sous gestion (ASG) du secteur de l'investissement d'impact dépassaient 1,2 billion de dollars américains, sous l'impulsion de caisses de retraite, de compagnies d'assurance (comptes généraux d'assurance), de gestionnaires d'actifs, de fondations et d'institutions de financement du développement de premier plan. Le secteur canadien de l'investissement d'impact est actif, alors que ses ASG étaient estimés à 14 milliards de dollars canadiens en 2023¹, soit une croissance de 56 % par rapport aux 9 milliards de dollars canadiens de 2015, et un potentiel de croissance de 3 à 4 fois pour atteindre 46 milliards de dollars canadiens d'ici 2030².

Malgré cet élan, de nombreux défis persistent pour développer le marché de l'investissement d'impact. Au Canada, bien que l'investissement d'impact soit une réalité, il est largement reconnu qu'il y a de la place pour la croissance, en particulier auprès des fonds de dotation canadiens, des bureaux de gestion de patrimoine, des fondations, des fonds gouvernementaux et des caisses de retraite. Nombre de ces propriétaires d'actifs n'ont pas activement entrepris de réaliser des investissements d'impact, même si certains affectent sciemment des capitaux à l'amélioration des retombées pour les populations et la planète, conformément à leurs priorités en matière de développement durable.

Établir que l'investissement d'impact va de pair avec l'obligation fiduciaire et renforcer les connaissances et les capacités pour s'aligner sur les principes de l'investissement d'impact sont des éléments clés pour mobiliser les propriétaires d'actifs. Les solutions permettant à ceux-ci de surmonter ces obstacles sont essentielles à la croissance.

En 2023, un groupe d'investisseurs s'est réuni pour relever ensemble les défis qui guettent les propriétaires d'actifs lors du déploiement de capitaux sous forme d'investissement d'impact. Le Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact (GTCII), dirigé par Fondation, a commandé cette recherche afin de mieux comprendre les moteurs et les occasions qui s'offrent aux propriétaires d'actifs canadiens en matière d'affectation de capitaux pour développer le marché de l'investissement d'impact de façon intégrée. Grâce à ce rapport, le GTCII espère susciter davantage de conversations, parmi les investisseurs institutionnels canadiens traditionnels, qui permettront de mettre en œuvre les solutions recensées et de réaliser des investissements d'impact à grande échelle. Bien que les attentes relatives au rendement varient parmi les investisseurs d'impact, cette étude se concentre sur la pratique de l'investissement d'impact qui vise des rendements ajustés en fonction du risque concurrentiels, comparables à ceux du marché. Ce rapport s'adresse particulièrement aux investisseurs qui détiennent un potentiel considérable pour faire croître la taille du marché de l'investissement d'impact et pour lesquels la recherche de retombées rejoint leur obligation fiduciaire. Nous visons également à habilitier les différentes parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à la périphérie du marché de l'investissement d'impact. Ces parties prenantes peuvent contribuer à trouver des solutions pour aider les propriétaires d'actifs à surmonter les obstacles tout en augmentant la demande d'investissements d'impact en général.

1. Source : Association pour l'investissement responsable

2. Veuillez consulter la section [Le marché canadien de l'investissement d'impact](#) pour plus de détails.

Principales conclusions – Moteurs et obstacles

1.

Les principaux propriétaires d'actifs pratiquent l'investissement d'impact, et ce sont les conseils d'administration, la haute direction et la culture organisationnelle qui les mandatent à cette fin

Comme pour tout marché naissant, la croissance sera stimulée par les premiers arrivés et les chefs de file qui démontreront le bien-fondé de la démarche pour que d'autres suivent. Les propriétaires d'actifs interrogés qui ont déjà adopté ou envisagé l'investissement d'impact l'ont fait sous l'impulsion des cadres supérieurs et des conseils d'administration. Dans ces organisations, la direction croit intrinsèquement au principe de l'investissement d'impact ou aux éléments probants de plus en plus nombreux selon lesquels les capitaux peuvent servir à générer des retombées positives et des rendements financiers qui cadrent avec leurs responsabilités fiduciaires. Dans certains cas, le goût de l'innovation est ancré dans la culture organisationnelle, ce qui incite davantage les personnes à tous les échelons à explorer la manière dont l'investissement d'impact pourrait leur convenir. Les dirigeants des premiers gestionnaires d'actifs d'impact du Canada ont réagi en conséquence en créant des produits dans toutes les classes d'actifs pour répondre à cette demande.

2.

Les propriétaires d'actifs sont incités par leurs bénéficiaires à réévaluer leurs stratégies de placement et à redéployer leurs capitaux en faveur d'un changement positif

Certains propriétaires d'actifs adoptent ou envisagent des stratégies d'investissement d'impact en raison de la pression exercée par leurs bénéficiaires et des préférences des parties prenantes. Par exemple, certains fonds de dotation universitaires au Canada ont adopté des stratégies d'investissement d'impact après avoir été incités par leurs parties prenantes à se départir de leurs placements dans des secteurs « causant des dommages » et à s'assurer que leur argent profite aux populations et à la planète. Les fondations et les bureaux de gestion de patrimoine, à l'heure où s'opère un transfert de richesse intergénérationnel de plusieurs billions de dollars, cherchent à s'assurer que leurs placements contribuent à un monde meilleur. Certaines caisses de retraite canadiennes qui envisagent des stratégies d'investissement d'impact voient cette demande émaner des participants à leurs régimes de retraite, des entreprises responsables des régimes qu'elles gèrent et des personnes qu'elles cherchent à attirer et à fidéliser au sein de leur personnel.

3.

L'investissement d'impact cadre avec l'obligation fiduciaire des propriétaires d'actifs et est considéré comme une solution pour ceux qui cherchent de plus en plus à atténuer des enjeux systémiques

Plusieurs propriétaires d'actifs déclarent que l'investissement d'impact est en phase avec leur obligation fiduciaire. Pour leur part, les fondations doivent s'assurer que leurs placements ne contribuent pas à aggraver les problèmes que leurs activités philanthropiques visent à réduire. Certains fonds gouvernementaux ont pour mandat de préserver le capital et de contribuer à atténuer les problèmes qui sont souvent considérés comme relevant de la responsabilité des gouvernements. Compte tenu de leurs horizons de placement à long terme, les caisses de retraite et les compagnies d'assurance sont particulièrement bien placées pour adopter l'investissement d'impact comme stratégie de placement si celui-ci tente également d'atténuer les enjeux systémiques qui peuvent mettre en péril les investissements des bénéficiaires, comme les changements climatiques, les inégalités et l'instabilité politique. Les placements qui contribuent de manière positive à la réduction des problèmes sociaux et environnementaux et stabilisent ainsi le système financier diminueront, au minimum, les risques à long terme. Dans le meilleur des mondes, les investissements d'impact aideront les caisses de retraite à fournir à leurs bénéficiaires le confort et l'assurance qu'ils prendront leur retraite dans un monde plus durable et plus vivable.

4.

Une meilleure adéquation du secteur avec les principes de l'investissement d'impact encouragerait davantage de propriétaires d'actifs à participer

Presque tous les investisseurs, même ceux qui disposent de stratégies d'investissement d'impact établies, reconnaissent qu'il existe une certaine confusion quant à la définition et aux principes de l'investissement d'impact (intentionnalité, mesure, rendement financier, additionnalité). Une analyse des définitions retenues par 13 sociétés d'investissement d'impact a permis de constater qu'il existe un consensus sur le fait que l'intentionnalité et la mesure constituent des principes fondamentaux. Par conséquent, l'investissement d'impact peut se développer si le marché comprend et applique ces principes. C'est ce que font les principaux propriétaires d'actifs, comme l'attestent notre recherche et nos entrevues. On peut également s'efforcer de dissiper la perception erronée selon laquelle il faut consentir à des rendements financiers moins élevés, ce qui n'est généralement pas considéré comme une exigence de l'investissement d'impact. Cela entrave actuellement une adoption plus large, car de nombreux propriétaires d'actifs pensent à tort que cela est incompatible avec leur obligation fiduciaire de générer des rendements financiers comparables aux indices de référence au profit de leurs bénéficiaires. Au fur et à mesure que l'investissement d'impact se déploie à grande échelle, l'argument de l'additionnalité peut devenir redondant.

5.

Le potentiel de l'investissement d'impact au Canada peut être libéré en s'attaquant aux perceptions du « risque lié à l'étiquetage » et en démontrant comment l'investissement d'impact est créateur de valeur à long terme

Certains des plus importants propriétaires d'actifs du Canada ont intentionnellement investi dans des entreprises, des fonds et des produits qui visent à avoir des retombées positives mesurables sur les plans social et environnemental. Toutefois, ces placements cadrent généralement avec leurs stratégies d'investissement responsable ou durable ou avec des catégories d'investissement thématiques. Nombre de propriétaires d'actifs n'ont pas classé leurs placements comme des investissements d'impact, en raison du risque d'être accusés de faire de l'« impact-blanchiment » ou d'être perçus à tort comme renonçant à des rendements financiers, ainsi que de la crainte d'être critiqués pour « ne pas satisfaire à la barre de mesure » d'un investisseur d'impact crédible. C'est particulièrement le cas pour les propriétaires d'actifs soucieux de démontrer l'intentionnalité et l'additionnalité. Bien que plusieurs propriétaires d'actifs estiment que l'avantage d'étiqueter les investissements d'impact pourrait être dépassé par les efforts à fournir, les investisseurs d'impact considèrent la mesure et la gestion des retombées comme un facteur de différenciation qui assure la création de valeur à long terme. De nombreux propriétaires d'actifs peuvent continuer à réaliser des investissements que l'on pourrait qualifier d'impact, mais qu'ils nomment autrement. Entre-temps, plusieurs propriétaires d'actifs ont cité l'utilisation de l'impact en tant que prisme – un mécanisme permettant d'évaluer les contributions sociales et environnementales positives et négatives de leurs portefeuilles actuels. Ce mécanisme bénéficie d'un soutien croissant et pourrait constituer une rampe d'accès à l'investissement d'impact.

Solutions – Mobiliser les capitaux des propriétaires d'actifs

À partir des renseignements recueillis lors des entrevues, des pratiques exemplaires à l'échelle mondiale, ainsi que de l'expérience et de l'expertise collectives du Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact, nous avons formulé 18 recommandations visant à mobiliser des capitaux de propriétaires d'actifs institutionnels traditionnels en faveur de l'investissement d'impact au Canada. De nombreuses solutions sont disponibles aujourd'hui. La mise en œuvre de ces recommandations nécessitera la participation active des différentes parties prenantes qui ont intérêt à ce que l'investissement d'impact prenne de l'ampleur. Les recommandations sont classées en cinq catégories de solutions dans le tableau ci-dessous.

Solution	Mesures prioritaires
1  Intégrer à la finance traditionnelle Clarifier les principes afin d'élargir la participation	1.1 Créer une campagne pour mettre en lumière les réussites canadiennes en matière d'investissement d'impact et favoriser des échanges en vue de dissiper les mythes et les perceptions erronées 1.2 S'entendre sur une norme minimale d'application des principes de l'investissement d'impact 1.3 Long terme – Créer une taxonomie de l'investissement d'impact et une norme de divulgation
2  Développer des produits Augmenter l'offre, la taille et la diversification des occasions d'investissement d'impact	2.1 Encourager la mise en commun de capitaux pour créer des occasions d'investissement d'impact de taille institutionnelle 2.2 Évaluer l'offre actuelle de produits d'investissement d'impact disponibles pour répondre à la demande du marché canadien 2.3 Quantifier la demande des propriétaires d'actifs pour des investissements durables axés sur les retombées et pour l'investissement d'impact 1.4 Long terme – Développer la capacité des institutions financières et d'autres acteurs à créer davantage de produits pour les particuliers
3  Accélérer le renforcement des capacités Accroître les efforts en matière d'éducation, de sensibilisation et de formation	3.1 Lancer une campagne de sensibilisation publique pour habilitier les bénéficiaires à favoriser le changement par l'entremise de leurs gestionnaires de placements 3.2 Élargir l'accès aux offres de formation en matière d'investissement d'impact et promouvoir le leadership éclairé actuel 3.3 Offrir des occasions de formation adaptées à des groupes de parties prenantes et à des décideurs en matière de placement 3.4 Mettre au point des mécanismes permettant de faire l'essai de l'investissement d'impact 1.5 Long terme – Intégrer l'investissement d'impact dans les programmes de formation et les accréditations des futures générations de professionnels du placement
4  Collaborer Progresser plus rapidement ensemble grâce à la coopération	4.1 Créer des mécanismes de partage concernant la revue diligente et le renforcement des capacités de mesure et de gestion des retombées 4.2 Soutenir les gestionnaires de fonds émergents afin qu'ils établissent et développent leurs historiques 4.3 Offrir aux associations sectorielles d'investissement d'impact actuelles les moyens d'accroître la collaboration et la coordination
5  Promouvoir les intérêts Exiger des politiques et des règlements qui encouragent le déploiement de capitaux	5.1 Promouvoir l'adéquation de l'investissement d'impact avec l'obligation fiduciaire afin d'encourager les organismes de réglementation à y prêter attention 5.2 Développer, chez les gouvernements, la capacité de fournir du capital catalyseur et des occasions de financement mixte 1.3 Long terme – Plaider auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour qu'ils encouragent l'investissement d'impact en proposant des subventions et des mesures fiscales incitatives

Un appel à l'action

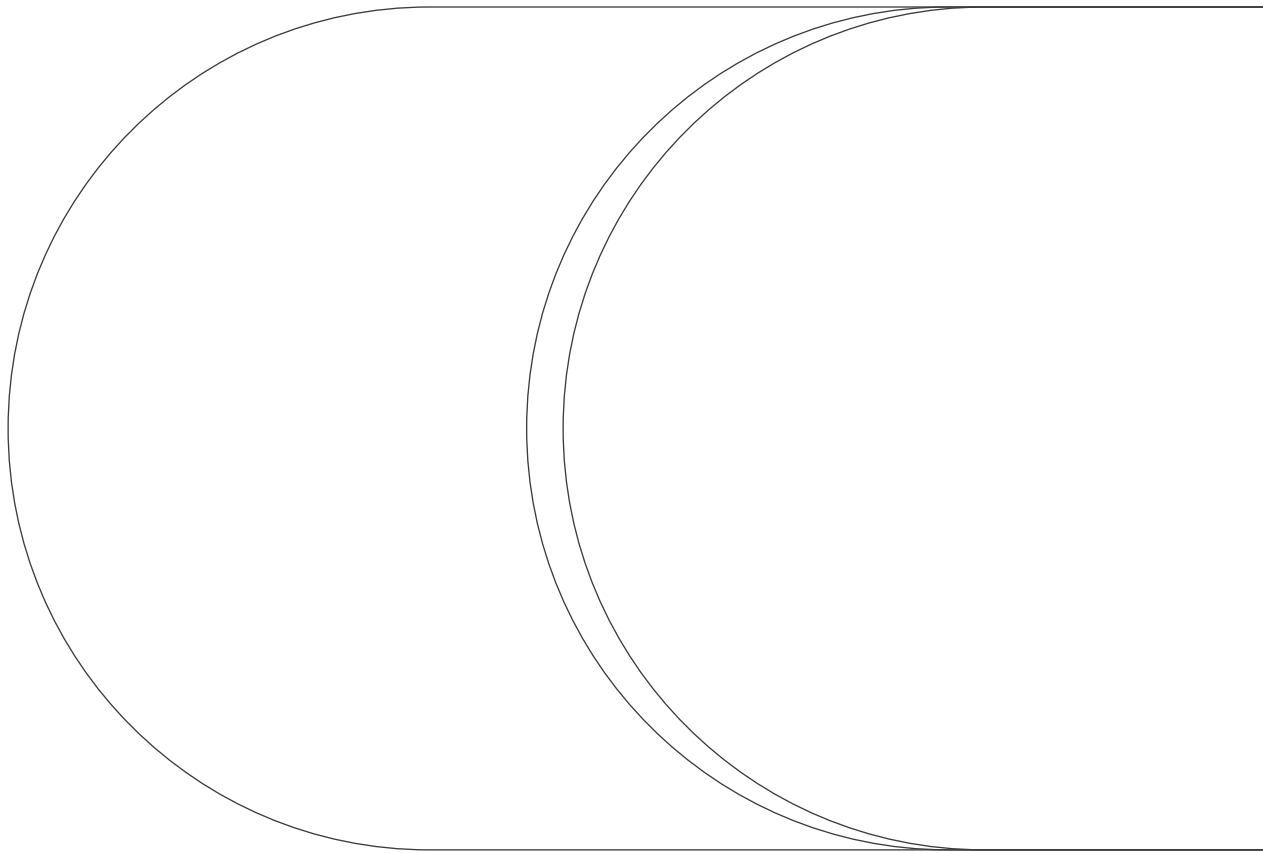
Les investisseurs canadiens déploient déjà des milliards de dollars par l'entremise de stratégies d'investissement d'impact. L'élan prend de l'ampleur et l'investissement d'impact devrait continuer à se développer. La mobilisation des capitaux des propriétaires d'actifs sera essentielle pour accélérer la croissance du marché et faire en sorte que davantage de capitaux soient déployés pour améliorer de manière intentionnelle et mesurable les retombées sociales et environnementales.

Compte tenu des enjeux systémiques qui menacent la viabilité financière des systèmes économiques, nous devons exploiter tous les outils à notre disposition. Il est dans notre intérêt supérieur collectif de mettre les bouchées doubles en matière d'investissement d'impact et de travailler en collaboration pour surmonter les obstacles qui empêchent sa croissance. Nous encourageons les propriétaires d'actifs, les gestionnaires d'actifs, les responsables politiques, les décideurs gouvernementaux, les établissements d'enseignement, les associations sectorielles et le secteur financier dans son ensemble à s'approprier ces recommandations et à collaborer pour les mettre en œuvre. Nous estimons que cela contribuera à libérer le potentiel, à développer le marché de l'investissement d'impact et à générer des retombées positives pour les populations et la planète.

« L'investissement d'impact devrait être intégré à notre définition de l'investissement dans son ensemble. »



– Un membre de l'équipe de direction
d'une fondation



Introduction

Le secteur financier a toujours été perçu comme un acteur essentiel du fonctionnement de la société dans son ensemble. Selon Robert Shiller, professeur à l'Université Yale, « la finance consiste à créer les moyens nécessaires aux activités humaines ». Au cours des dernières décennies, il est devenu de plus en plus évident que le secteur financier doit jouer un rôle accru pour soutenir une transition juste vers une économie durable, en particulier parce que les défis mondiaux comme les changements climatiques et les inégalités persistent. Les investisseurs du monde entier s'en sont rendu compte, soit sous l'impulsion de leurs parties prenantes, soit en raison de la viabilité émergente de nouvelles occasions de placement. Bien qu'ils aient réagi de différentes manières, les investisseurs de tous types se concentrent de plus en plus sur leur incidence sociale et environnementale.

Une pratique émergente à laquelle un nombre croissant d'investisseurs ont recours est l'investissement d'impact – des investissements qui visent à générer des retombées sociales et environnementales positives et mesurables, parallèlement à un rendement financier. L'intérêt à l'égard de l'investissement

d'impact continue de croître à l'échelle mondiale. En 2022, le Global Impact Investing Network a estimé que les ASG du secteur de l'investissement d'impact dépassaient 1 billion de dollars américains. Au Canada, le secteur de l'investissement d'impact est actif. Une étude réalisée en 2022 par l'Association pour l'investissement responsable a estimé qu'au Canada, les ASG du secteur de l'investissement d'impact se chiffraient à 14 milliards de dollars canadiens. On estime qu'ils pourraient être multipliés par trois ou quatre pour atteindre 46 milliards de dollars canadiens d'ici 2030.

Malgré cet élan, l'investissement d'impact ne représente encore qu'une fraction des marchés de capitaux mondiaux et il subsiste de nombreux obstacles au développement de ce marché. Au Canada, il est largement reconnu que les propriétaires d'actifs disposent d'un potentiel inexploité pour déployer davantage de capitaux en adéquation avec les objectifs et les principes de l'investissement d'impact. Bien que les propriétaires d'actifs – en particulier les caisses de retraite, les fonds de dotation, les fondations, les bureaux de gestion de patrimoine, les compagnies d'assurance et les fonds gouvernementaux – adoptent d'autres approches de placement pour obtenir des retombées positives, on hésite encore à adopter l'investissement d'impact comme approche dominante pour y parvenir. Pour faire croître le marché canadien de l'investissement d'impact, les propriétaires d'actifs devront disposer des connaissances nécessaires pour appliquer les principes de l'investissement d'impact (intentionnalité, mesure, rendement financier, additionnalité). Ces outils leur permettront de mesurer et de gérer leur performance sociale et environnementale, ainsi que de saisir des occasions de placement qui cadrent à la fois avec leurs objectifs sociaux et environnementaux et avec leurs responsabilités fiduciaires.

En 2023, un groupe d'investisseurs s'est réuni pour relever ensemble les défis auxquels les propriétaires d'actifs doivent faire face lors du déploiement de capitaux sous forme d'investissement d'impact. Le Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact, dirigé par Fondation, a commandé cette recherche afin de mieux comprendre les obstacles, les moteurs et les occasions qui se présentent aux propriétaires d'actifs canadiens en matière d'affectation de capitaux conformément aux principes de l'investissement d'impact, qui consistent à créer intentionnellement, et de manière mesurable, des retombées positives pour les populations et la planète.

But et objectifs

On ne compte plus les efforts de développement, les rapports de recherche et les documents de leadership éclairé portant sur la résolution de défis propres au marché de l'investissement d'impact au Canada et à l'échelle mondiale. Il a été question de stratégies de mesure et de gestion des retombées (diverses initiatives); de rendements financiers et d'impact à la sortie ([Impact Capital Managers](#)); de concordance des approches des commanditaires et des commandités en matière de diligence raisonnable et de gestion des investissements d'impact ([CASE/BlueMark](#)); de stratégies précises d'investissement d'impact – marchés publics, et impact en tant que prisme ([Global Impact Investing Network](#)); et de conseils pratiques pour différents types d'investisseurs – fondations ([Rally Assets](#)), caisses de retraite ([Pensions for Purpose](#)) et bureaux de gestion de patrimoine ([Impact Investing Institute](#)).

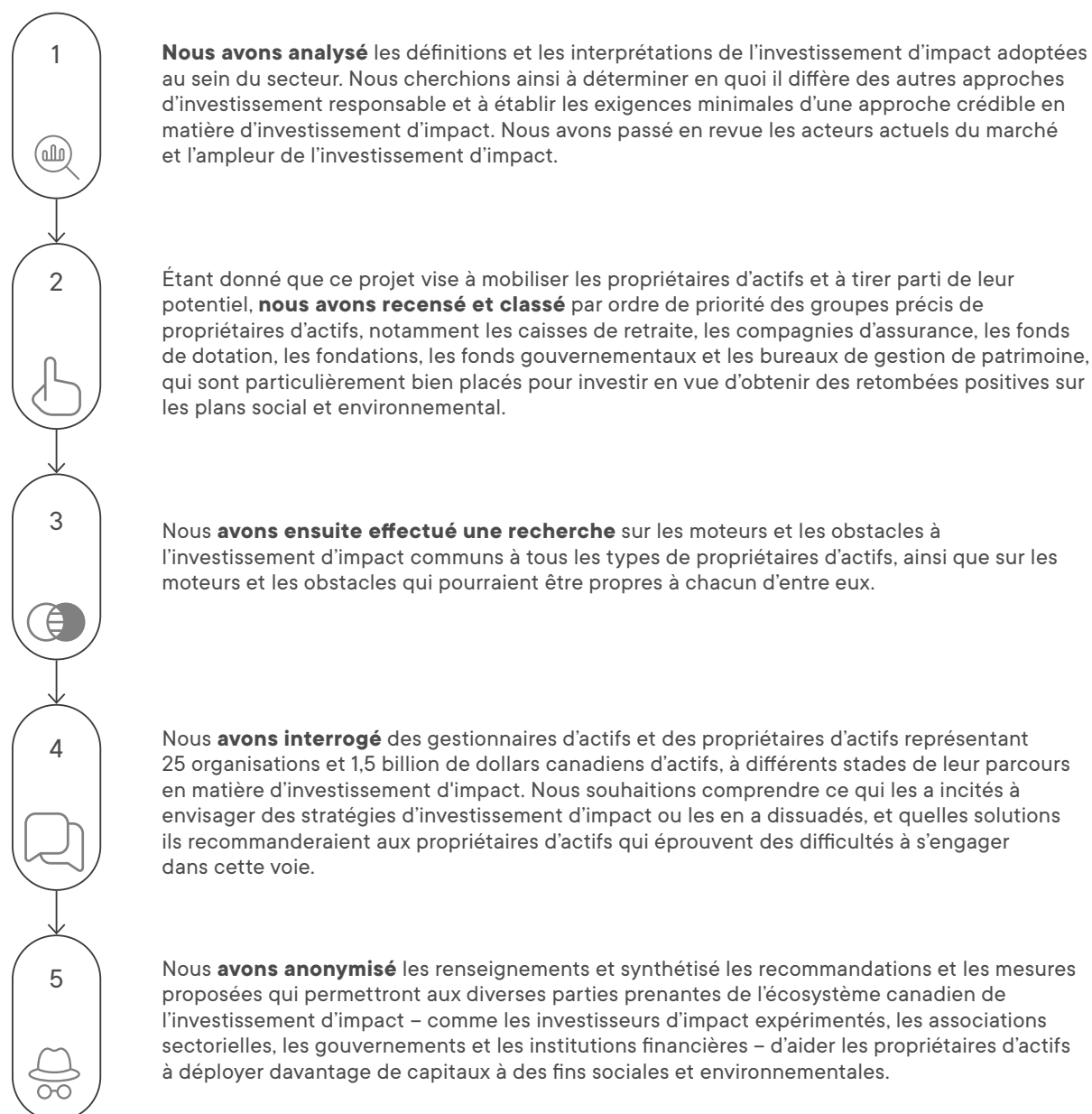
Ce rapport souhaite à déterminer les mesures à prendre au Canada pour déplacer des capitaux vers l'investissement d'impact afin d'obtenir des retombées intentionnelles, mesurables et positives. Notre recherche est centrée sur la mobilisation du potentiel inexploité des propriétaires d'actifs au Canada et sur la manière de les aider à déployer des capitaux à grande échelle. Notre objectif est de couvrir un large éventail de types de propriétaires d'actifs afin de pouvoir présenter des recommandations visant à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent dans l'adoption de l'investissement d'impact. Nous espérons que cette recherche favorisera la croissance de l'investissement d'impact à grande échelle, en tant qu'écosystème, et en tant que groupe collectif de professionnels passionnés qui ont l'habitude de surmonter ces obstacles. Les recommandations sont fondées sur le point de vue des personnes interviewées et du Groupe de travail canadien sur l'investissement d'impact (GTCII).

Le rapport produit au terme de cette recherche synthétise les résultats et présente 18 solutions. Par sa publication, le GTCII espère susciter davantage de conversations au Canada qui mèneront à la mise en œuvre des solutions recensées et à la réalisation d'investissements d'impact à grande échelle. Le public visé par ce rapport comprend les différentes parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à la périphérie du marché de l'investissement d'impact. Ces parties prenantes peuvent contribuer à trouver des solutions pour aider les propriétaires d'actifs à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent pour y participer. Elles comprennent :

- **Les investisseurs**
 - Les investisseurs traditionnels et les investisseurs institutionnels
 - Les propriétaires d'actifs (p. ex., les caisses de retraite, les fondations, les fonds de dotation, les bureaux de gestion de patrimoine, les compagnies d'assurance et les fonds gouvernementaux)
 - Les institutions financières
 - Les investisseurs d'impact expérimentés
- **Les associations sectorielles et professionnelles**
- **Les intermédiaires, les conseillers et les consultants**
- **Les gouvernements, les responsables politiques et les organismes de réglementation**
- **Les universitaires**

Approche de recherche

La recherche pour ce rapport s'est déroulée en cinq phases :



Démystifier l'investissement d'impact

Clarifier la définition

Pour évaluer la participation actuelle et potentielle des propriétaires d'actifs au marché de l'investissement d'impact, nous devons commencer par lever l'un des obstacles les plus courants pour les nouveaux investisseurs : la compréhension de la définition. Le Global Impact Investing Network (GIIN) définit les investissements d'impact comme des « investissements qui visent à générer des retombées sociales et environnementales positives et mesurables, parallèlement à un rendement financier ». Bien que la définition du GIIN soit devenue la plus largement acceptée pour orienter l'investissement d'impact, d'autres organisations fournissent des définitions qui leur sont propres. La confusion quant à la définition à utiliser a également entraîné une ambiguïté quant aux principes de l'investissement d'impact et au moment de les appliquer.

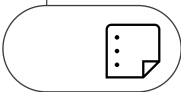
Nous avons analysé 13 organisations dans le monde entier et compilé le tableau ci-dessous pour illustrer les variations dans leurs applications des principes de l'investissement d'impact.

		Intentionnalité	Mesure	Additionnalité*	Rendement financier
	Organisation				
Associations sectorielles	Global Impact Investing Network (GIIN)	■	■		■
	Global Steering Group for Impact Investing	■	■		■
	Canada Forum for Impact Investment and Development	■	■		■
	Table des praticiens de l'investissement d'impact	■	■		■
	Impact Capital Managers	■	■		■
	Impact Investing Institute	■	■		■
Gouvernements	Organisation de coopération et de développement économiques	■	■		
	Gouvernement du Canada, Emploi et Développement social Canada	■	■		■
	Groupe de travail japonais sur l'investissement d'impact	■	■	■	■
	Finance for Tomorrow by Paris Europlace (France)	■	■	■	■
Établisseurs de normes	Principes directeurs de la gestion d'impact (Operating Principles for Impact Management; OPIM)	■	■	■	■
	Impact Frontiers	■	■	■	
	Principes pour l'investissement responsable, CFA Institute, Global Sustainable Investment Alliance	■	■	■	■

*Remarque: Il existe des différences selon qu'ils ou elles mentionnent implicitement ou explicitement chacun des principes clés. Certaines organisations désignent le principe d'« additionnalité » par le terme de « contribution ».

Lorsque nous avons examiné les définitions et les principes de l'investissement d'impact auprès d'organisations du monde entier, nous avons constaté ce qui suit :

1. Presque toutes les ressources établissent un lien entre l'investissement d'impact et **les trois principes que sont l'intentionnalité, la mesurabilité et le rendement financier**.
2. **La mesurabilité est universellement considérée comme une exigence de l'investissement d'impact**. Les approches à la mesure peuvent varier, mais elles devraient généralement se modeler sur des cadres mondialement reconnus (par ex., les cinq dimensions de l'Impact Management Project et les Objectifs de développement durable des Nations unies).
3. **La question de savoir si l'additionnalité doit être considérée comme un principe fondamental de l'investissement d'impact ne fait pas l'unanimité**; la démonstration de la contribution de l'investisseur aux retombées est généralement une pratique de premier plan.
4. Les investisseurs d'impact peuvent avoir **des attentes variées en matière de rendement financier** en fonction des différentes stratégies d'impact et financières, y compris des rendements concessionnels ou concurrentiels comparables à ceux du marché, ou un mélange des deux. Cette diversité des attentes se reflète dans la gamme de produits et de fonds disponibles, parmi les classes d'actifs et les domaines thématiques, ayant des objectifs de rendement financier différents.
5. L'investissement d'impact est souvent confondu avec d'autres méthodes d'investissement responsable – sa recherche de **retombées positives sur les plans environnemental et/ou social constitue la principale différence**.



L'additionnalité

Les opinions des organisations examinées sont mitigées quant à savoir si l'additionnalité est une composante essentielle de l'investissement d'impact. Il peut plutôt s'agir d'un moyen d'améliorer une stratégie d'investissement d'impact, mais ce n'est pas une exigence stricte.

[Impact Frontiers](#) souligne les occasions et les stratégies potentielles qui s'offrent aux investisseurs pour contribuer à générer des retombées, ainsi que les limites auxquelles certains investisseurs peuvent faire face lorsqu'ils investissent dans certaines classes d'actifs, ou avec certaines limitations de capital. Pour que l'investissement d'impact prenne de l'ampleur, en particulier dans les actions de sociétés cotées en bourse, l'additionnalité peut devenir un obstacle si elle est considérée comme une exigence.

« Ce qui nous importe en tant qu'organisation, c'est l'additionnalité pour l'entreprise, plutôt que pour l'investisseur. L'additionnalité pour l'investisseur représente une barre trop haute, en particulier pour une organisation qui s'enorgueillit de son humilité. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

Malgré les légères différences dans la mise en œuvre des principes, il existe de nombreuses similitudes. La recherche révèle que la définition de l'investissement d'impact est assez homogène et que les parties prenantes conviennent qu'il se différencie des autres approches d'investissement responsable en fonction de ses principes clés, qui sont généralement définis comme suit :

- **L'intentionnalité** : vouloir de manière explicite contribuer à l'amélioration ou à la création de retombées sociales ou environnementales positives
- **La mesure** : mesurer, gérer et rendre compte de la performance sociale et environnementale par rapport aux objectifs à l'aide d'indicateurs clés de performance
- **Le rendement financier** : viser un rendement ajusté en fonction du risque et comparable à celui du marché
- **L'additionnalité** : montrer que les retombées positives n'auraient pas eu lieu sans cet investissement
 - Les investisseurs y parviennent généralement en prenant des mesures financières et non financières précises pour contribuer à l'amélioration de la performance sociale et environnementale.

Bien que ces principes soient utiles pour décomposer l'investissement d'impact en ses éléments constitutifs, ils doivent encore être interprétés, même par des investisseurs d'impact expérimentés. Les investisseurs traditionnels et les propriétaires d'actifs qui envisagent de faire appel à l'investissement d'impact peuvent souvent penser à tort que les approches de pointe de l'investissement d'impact correspondent au seuil de départ. Pourtant, les lignes directrices suggèrent que les exigences minimales pour que l'investissement d'impact soit crédible consistent à démontrer les principes d'intentionnalité et de mesure.



Le rendement financier

La croissance de l'investissement d'impact a longtemps été limitée par l'idée que pour générer des retombées, il fallait sacrifier les rendements. Si cela était vrai, cela entrerait en conflit avec la plupart des mandats des gestionnaires de placements. La majorité des propriétaires et des gestionnaires d'actifs que nous avons interrogés visent des rendements non concessionnels.

Il existe un large consensus et de plus en plus de preuves que la concession de rendements n'est pas nécessaire pour qu'un placement soit qualifié d'investissement d'impact, notamment :

- Une étude réalisée en 2023 par Impact Capital Managers et Morrison Foerster sur 230 sorties d'investissement d'impact a montré que 65 % d'entre elles ont atteint ou dépassé les attentes en matière de rendement financier³.
- Le rapport de 2024 de Pitchbook intitulé « The State of Private Market ESG and Impact Investing » (L'état de l'investissement ESG et de l'investissement d'impact sur les marchés privés) indique que « les données sur le rendement des fonds ne soutiennent pas le récit selon lequel l'investissement d'impact équivaut à des rendements concessionnels »².
- Parmi les répondants au sondage du Global Impact Investing Network, 74 % visent des rendements égaux ou supérieurs à ceux du marché et 79 % déclarent que leurs attentes en matière de rendement sont satisfaites ou dépassées³.

« Il faut faire comprendre qu'il y a beaucoup d'investissements d'impact non concessionnels et que c'est le seul type d'investissement d'impact que nous ferions. »



– Un membre de l'équipe de direction
d'une caisse de retraite

1. [Alpha in Impact: Strengthening Outcomes – Impact and Financial Value at Exit](#)
2. [Pitchbook – The State of Private Market ESG and Impact Investing in 2024](#)
3. [GIINsight de 2023: Impact Investing Allocations, Activity & Performance](#)

Un point de référence pour un investissement d'impact crédible

Le cadre ci-dessous compare les exigences minimales pour appliquer de manière crédible les principes de l'investissement d'impact avec des approches progressives et de premier plan mises en œuvre par les adopteurs précoces, les [premiers arrivés](#) et les chefs de file du secteur.

Principe	Exigences minimales	Approches progressives et de pointe
Intentionnalité	- Thèse d'impact et théorie du changement accompagnée d'une intention explicite de contribuer de manière positive à des solutions sociales et environnementales importantes; intégrée dans la stratégie de placement - L'intentionnalité va au-delà de l'atténuation des risques d'investissement et de la création de valeur financière selon l'intégration des facteurs ESG.	- Gestion des retombées intégrée dans les principaux processus de placement (p. ex., politiques de placement, documents relatifs aux fonds, analyse des placements, gestion des actifs) - Stratégie intégrant des normes et des cadres volontaires clés (p. ex., Principes directeurs de la gestion d'impact, Impact Frontiers)
Mesure	Engagement à mesurer, à gérer et à rendre compte régulièrement des retombées, conformément aux normes sectorielles et aux cadres de divulgation Les indicateurs concordent avec les retombées environnementales ou sociales pertinentes, conformément à la thèse ou à la stratégie d'investissement.	- Inclusion de détails sur les flux de placement, le cadre, les méthodologies et la mesure - Approche axée sur les parties prenantes et la mesure de l'évolution des retombées au fil du temps - Validation de la mesure des retombées par un tiers, dans la mesure du possible
Additionnalité	<i>Aucune exigence minimale</i>	- Démonstration que l'investissement génère des retombées qui ne se produiraient pas en son absence - Activités de dialogue et d'intendance visant à améliorer la performance sociale et environnementale lorsque c'est possible - Soutien direct et assistance technique aux entités émettrices - Offre de conditions d'investissement favorables que les entités émettrices n'auraient pas pu obtenir autrement - Contribution à éviter les étiquettes d'« éco-blanchiment » ou d'« impact-blanchiment »
Rendement financier	<i>Aucune exigence minimale</i>	- Rendement variable en fonction des préférences des investisseurs - Primauté de l'aspect financier – rendements ajustés en fonction du risque comparables à ceux du marché - Primauté de l'aspect impact – concéder des rendements pour atteindre des objectifs sociaux et environnementaux (une approche généralement utilisée par les fondations pour une partie de leur portefeuille)

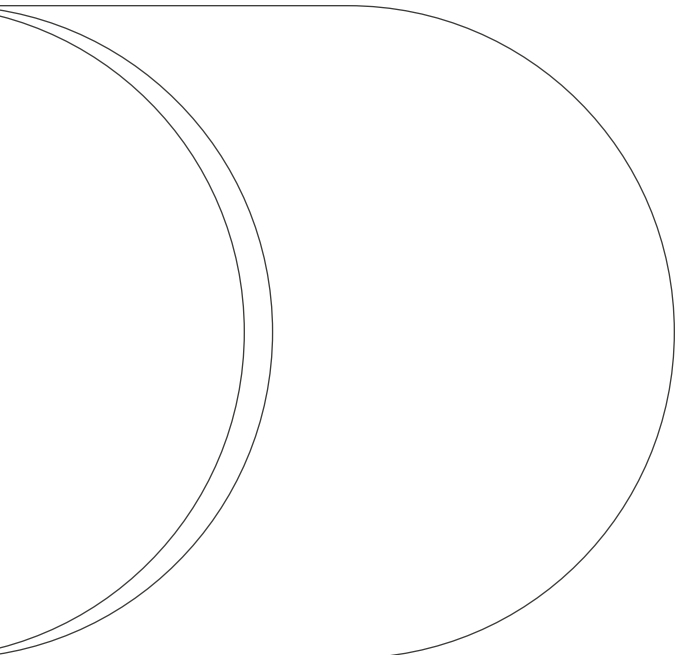
La définition d'exigences minimales pour satisfaire aux principes de l'investissement d'impact selon le tableau ci-dessus peut constituer une rampe de lancement pour les investisseurs traditionnels qui en sont aux premiers stades de l'élaboration de leurs stratégies d'investissement d'impact. Une fois les exigences minimales remplies, les investisseurs peuvent s'inspirer d'investisseurs d'impact chevronnés et de premier plan pour affiner leurs approches. Par exemple, des cadres comme les [Principes directeurs de la gestion d'impact](#) vont plus loin en soulignant comment ces principes peuvent être directement intégrés dans le processus de prise de décision de placement.

Approches adjacentes à l'investissement d'impact

Pour certains propriétaires d'actifs et investisseurs traditionnels, l'investissement d'impact est souvent confondu avec d'autres approches de placement, en particulier l'investissement responsable, l'intégration des facteurs ESG et l'investissement thématique. Plusieurs tentatives ont été faites pour se doter d'un spectre permettant de faire ressortir en quoi l'investissement d'impact se distingue d'autres approches de placement qui prennent en compte les retombées sociales et environnementales. Des organisations ont créé des spectres qui considèrent l'investissement responsable comme une approche distincte, tandis que certaines entités canadiennes et mondiales, dont l'Association pour l'investissement responsable et les Principes pour l'investissement responsable, considèrent l'investissement responsable comme une approche générale englobant des stratégies comme l'intégration des facteurs ESG.

Bien qu'il existe des similitudes entre les différentes versions de ce spectre, les différences font ressortir l'une des sources de confusion les plus courantes dans ce domaine. Par exemple, certaines personnes placent l'investissement thématique dans une catégorie distincte de l'investissement responsable et d'autres dans une sous-catégorie de l'investissement d'impact.

Il est généralement admis que les investisseurs d'impact doivent respecter des critères précis, mais cette confusion dans la définition, imputable à de nombreuses interprétations de la définition et des spectres, crée un risque de se tromper. Bien que les placements soient réalisés avec l'intention de générer des retombées environnementales ou sociales positives, certains investisseurs ne savent pas exactement comment démontrer cette intention, d'où leur réticence à les désigner comme des investissements d'impact.



« L'objectif n'est pas qu'à l'avenir tous les placements deviennent nécessairement des investissements d'impact. Il s'agit plutôt de faire en sorte que la prise en compte plus globale des retombées des décisions de placement devienne la norme plutôt que l'exception. »



– Global Impact Investing Network (GIIN)

Le « spectre de l'investissement responsable »

Les pionniers de l'investissement d'impact de Bridges Fund Management ont créé l'une des premières versions du spectre de l'investissement d'impact. Ils voulaient ainsi mettre en évidence la manière dont l'investissement d'impact se différencie des autres approches de placement en fonction du type de retombées que l'investisseur entend produire et des diverses attentes en matière de rendement financier. Des variations de ce spectre ont depuis proliféré, donnant lieu à des catégories supplémentaires (p. ex., l'investissement thématique) et à une terminologie supplémentaire (p. ex., l'investissement à retombées sociales, à retombées maximales, uniquement à retombées).

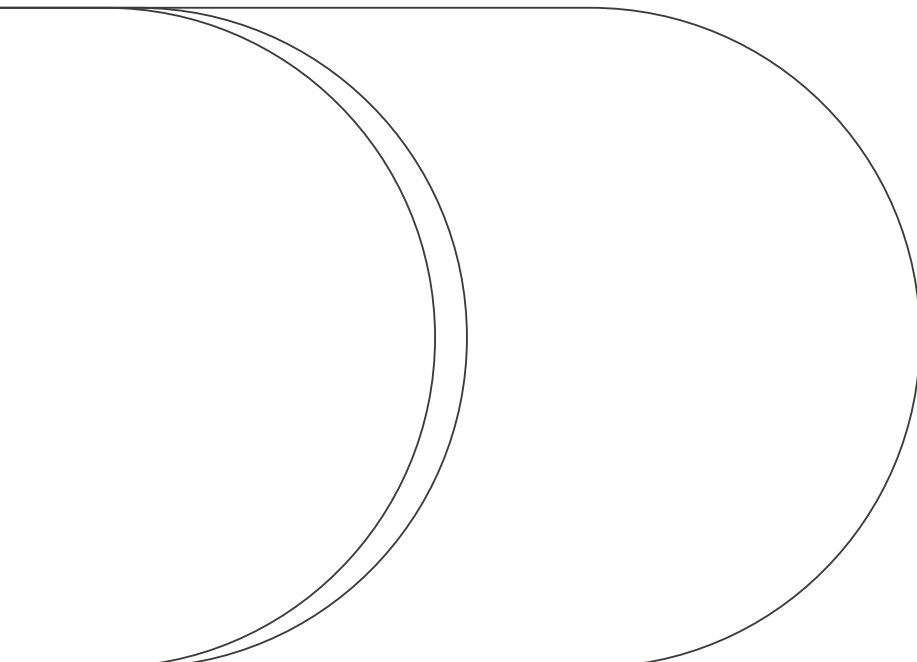
Exemple 1: Bridges Fund Management (les couleurs ont été ajustées)

Financier uniquement		Responsable	Durable	Impact			Impact uniquement
Obtenir des rendements financiers concurrentiels							
		Atténuer les risques ESG					
		Saisir des occasions en matière environnementale, sociale et de gouvernance					
		Mettre l'accent sur des solutions mesurables et à retombées importantes					
ACCENT	Prise en compte limitée ou inexistante des pratiques ESG	Réduire les pratiques ESG risquées afin de protéger la valeur	Adopter des pratiques ESG progressistes susceptibles d'accroître la valeur	Relever des défis sociétaux qui génèrent des rendements financiers concurrentiels pour les investisseurs	Relever des défis sociétaux pour lesquels les bénéfices n'ont pas encore été prouvés	Relever des défis sociétaux qui exigent un rendement financier inférieur à celui du marché pour les investisseurs	Relever des défis sociétaux qui ne peuvent générer de rendement financier pour les investisseurs
EXEMPLES		• Société de placement privé qui intègre les risques ESG dans l'analyse des placements • Fonds de placement assorti d'un filtre éthique	• Fonds d'investissement responsable de premier ordre • Fonds d'actions publiques à position acheteur seulement ayant recours à l'intégration approfondie des facteurs ESG pour créer de la valeur ajoutée	• Fonds coté en bourse spécialisé dans les projets d'énergie renouvelable (p. ex., un parc éolien) • Fonds de dette structurée pour la microfinance (p. ex., des prêts aux banques de microfinance)	• Obligations à impact social et obligations à impact sur le développement	• Fonds fournissant des quasi-fonds propres ou de la dette non garantie à des entreprises sociales ou à des organismes de bienfaisance	

Le « spectre de l'investissement responsable » (suite)

Exemple 2: PRI, adapted from Bridges Ventures (les couleurs ont été ajustées)

Investissement responsable						Investissement d'impact
	Traditionnel	Filtrage	Intégration ESG	Thématique	Priorité à l'impact	Philanthropique
				Retombées sociales et/ou environnementales ciblées		
	Rendements concurrentiels					
ACCENT	Peu ou pas d'accent sur les facteurs ESG liés aux placements sous-jacents	Filtrage négatif ou d'exclusion et filtrage positif ou « de premier ordre », en fonction de critères définis de diverses manières (p. ex., par produit, par activité, par secteur, par normes internationales)	Utilisation de renseignements ESG qualitatifs et quantitatifs dans les processus de placement, au niveau du portefeuille, en tenant compte des tendances liées à l'ESG, ou au niveau de l'action ou de l'entité émettrice	Sélection d'actifs qui contribuent à relever les défis liés au développement durable, comme les changements climatiques ou la raréfaction de l'eau	Enjeux environnementaux ou sociaux qui créent des occasions de placement assorties d'un certain compromis financier	Accent mis sur un ou plusieurs enjeux pour lesquels les besoins sociaux et environnementaux nécessitent un compromis à 100 %
EXEMPLES		- Fonds de placement assorti d'un filtre éthique - Fonds d'investissement socialement responsable de premier ordre	Fonds d'actions publiques à position acheteur seulement ayant recours à l'intégration des facteurs ESG pour créer de la valeur ajoutée	- Fonds commun de placement en énergie propre - Fonds de soins de santé dans les marchés émergents - Fonds de dette structurée en microfinance	Fonds fournissant de la dette ou des capitaux propres à une entreprise sociale ou à un organisme de bienfaisance coté en bourse	



Il est important de noter que l'investissement d'impact peut être utilisé en tandem avec le filtrage, l'intégration des facteurs ESG et les approches d'investissement thématique. Les approches de placement peuvent servir à atteindre des objectifs différents tout en s'appuyant sur des pratiques semblables. Par exemple, les activités de dialogue et d'intendance, qui sont essentielles pour améliorer les résultats en matière d'impact dans les approches traditionnelles d'investissement responsable, constituent également une stratégie clé pour démontrer l'additionnalité pour les investisseurs d'impact.

Pour différencier de manière crédible l'investissement d'impact des autres approches, il faut démontrer que l'intentionnalité positive et les pratiques de mesure sont intégrées à l'approche de placement. Le tableau ci-dessous vise à dissiper une partie de cette confusion en comparant l'investissement d'impact aux approches d'investissement responsable adjacentes. Cela permet également de définir les étapes supplémentaires nécessaires pour aider les investisseurs à faire évoluer leurs stratégies d'investissement responsable vers l'investissement d'impact selon les principes d'intentionnalité, de mesure et de rendement financier.

Principe	Filtrage	Intégration des facteurs ESG	Investissement thématique	Investissement d'impact
Définition	Application de règles fondées sur des critères définis qui déterminent si un placement est admissible (Global Sustainable Investment Alliance, CFA Institute, Principes pour l'investissement responsable)	Prise en compte en continu des facteurs ESG dans le cadre d'un processus d'analyse et de prise de décision en matière de placement, dans le but d'améliorer les rendements ajustés en fonction du risque (Global Sustainable Investment Alliance, CFA Institute, Principes pour l'investissement responsable)	Placements qui ciblent expressément des thèmes ESG, comme les femmes aux postes de direction, les technologies propres, les énergies de substitution, la cybersécurité, etc. (Association pour l'investissement responsable)	Placements qui visent à générer des retombées sociales et environnementales positives et mesurables, parallèlement à un rendement financier (Global Impact Investing Network)
Intentionnalité	Établissement de règles de filtrage fondées sur des critères qualitatifs (p. ex., participant à l'indice ESG, pointage en matière de droits de la personne, secteur d'activité, zone inondable) et/ou quantitatifs (p. ex., seuils absolus ou relatifs d'émissions de GES) clairement définis	Identification, évaluation et pondération des risques et occasions ESG dans le cadre du processus de placement	Sélection et investissement dans des actifs dans le but d'augmenter l'exposition du placement à une certaine tendance ou à un certain thème	Thèse d'impact et théorie du changement accompagnée d'une intention explicite de contribuer de manière positive à des solutions sociales et environnementales importantes; intégrée dans la stratégie de placement
Mesure	Description précise, en langage clair, de la procédure de filtrage et des critères utilisés Indicateurs financiers et mesures standards	Mesures et rapports réguliers sur la performance en matière de facteurs ESG importants	Indicateurs financiers et mesures standards	Engagement à mesurer, à gérer et à rendre compte régulièrement des retombées, conformément aux normes sectorielles et aux cadres de divulgation
Rendement financier	Recherche de rendements financiers par l'application d'une procédure de filtrage	Recherche de rendements financiers par l'intégration de facteurs ESG	Recherche de rendements financiers par une exposition accrue aux thèmes choisis	Varie en fonction des préférences, qui peuvent comprendre des rendements ajustés en fonction du risque comparables à ceux du marché.

Outre les approches d'investissement responsable mentionnées ci-dessus, il existe des approches d'investissement émergentes dont certains objectifs sont semblables à ceux de l'investissement d'impact. Certains propriétaires d'actifs ont déjà commencé à affecter des fonds à ces approches d'investissement et se sentent plus à l'aise pour constituer des portefeuilles et des stratégies autour de ces approches en raison de leur grande notoriété et des critères moins nombreux que ceux applicables à l'investissement d'impact. Ces approches et les [obstacles à l'investissement d'impact](#) sont présentés dans la section [Développer le marché – Solutions](#).



Approches émergentes adjacentes à l'investissement d'impact

Investissement intégrant une optique de système : une approche de placement centrée sur l'adaptation de techniques de placement conventionnelles existantes et sur le recours à de nouveaux outils pour gérer les risques et les bénéfices des systèmes sociaux, environnementaux et financiers qui constituent une fondation stable et résiliente pour les placements dans toutes les classes d'actifs¹

- **University Pension Plan** adopte une telle approche systémique pour ses investissements durables. « Nous considérons que cette approche systémique est essentielle pour que nous puissions nous acquitter de notre obligation fiduciaire à l'égard de nos participants et faire en sorte que chacune de nos décisions contribue à la pérennité à long terme du régime »².

Financement de la transition : des services financiers soutenant la transition de l'ensemble de l'économie, dans le contexte des Objectifs de développement durable des Nations unies, vers une réduction des émissions de carbone, la carboneutralité et la résilience aux changements climatiques, d'une manière conforme aux objectifs de l'Accord de Paris³

- Dans le cadre de sa stratégie de financement de la transition, la **British Columbia Investment Management Corporation** (Société de gestion des investissements de la Colombie-Britannique) poursuit l'objectif d'investir un montant cumulé de 5 milliards de dollars canadiens dans des obligations durables d'ici 2025 et de réduire de 30 % l'exposition aux émissions de carbone de son portefeuille d'actions publiques mondiales d'ici 2025⁴.

1. [Approaching the Tipping Point: Recommendations for building the marketplace for system-level investing](#)

2. [University Pension Plan: Leading with Sustainability](#)

3. [2022 G20 Sustainable Finance Report](#)

4. [British Columbia Investment Management Corporation Sets Climate-Related Targets for Public Markets](#)

Le marché canadien de l'investissement d'impact

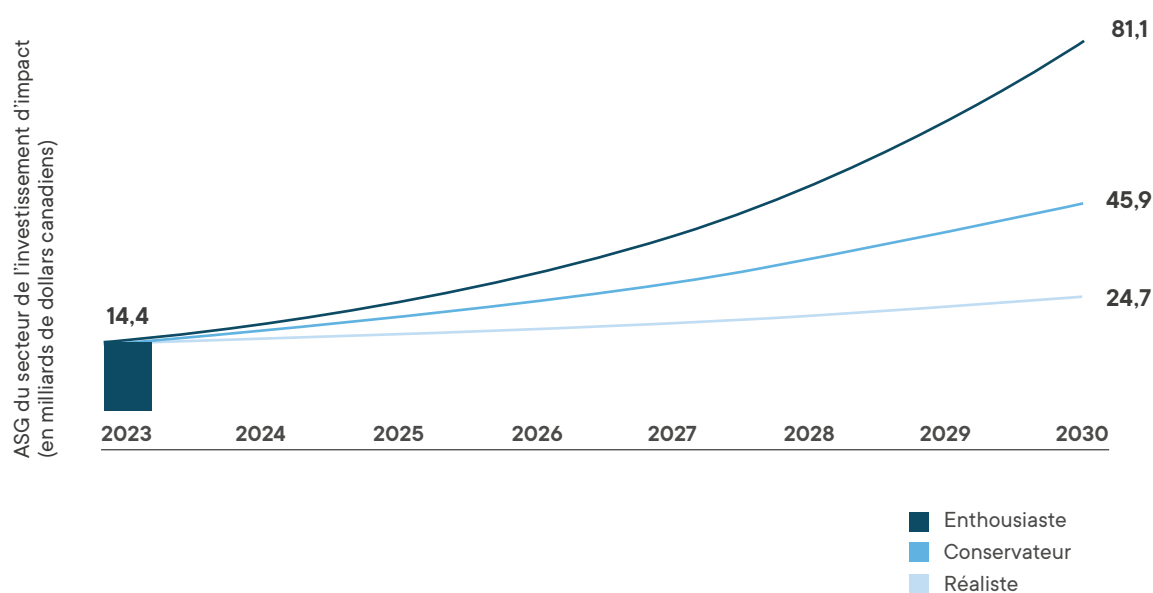
Croissance prévue

En 2022, l'Association pour l'investissement responsable a estimé la taille du marché canadien de l'investissement d'impact à 14 milliards de dollars canadiens. Pour estimer la croissance potentielle du marché, nous avons envisagé trois scénarios :

- 1. Scénario 1 – Enthousiaste :** Le taux de croissance du marché de l'investissement d'impact au Canada correspond au taux de croissance annuel composé (TCAC) de 28 % du secteur de l'investissement d'impact dans des marchés comparables comme le Royaume-Uni (2016-2022) et l'Union européenne (2020-2022).
- 2. Scénario 2 – Réaliste :** Le taux de croissance du Canada correspond au TCAC de 18 % issu des estimations du Global Impact Investing Network relatives à la croissance mondiale du secteur de l'investissement d'impact entre 2017 et 2022.
- 3. Scénario 3 – Conservateur :** Le taux de croissance du Canada correspond à une appréciation des actifs de 8 %, comparable à celle du marché, fondée sur un taux de croissance moyen estimé des actifs d'investissement d'impact sous gestion actuels.

Selon ces scénarios, la taille du marché canadien pourrait atteindre entre 25 et 81 milliards de dollars canadiens d'ici à 2030. Le scénario de référence prévoit une taille de 46 milliards de dollars canadiens. Il est important de noter que ces scénarios supposent que les changements intervenant dans l'environnement macroéconomique n'auront pas d'incidence sur le taux de croissance.

Scénarios de croissance prévus pour le marché canadien de l'investissement d'impact

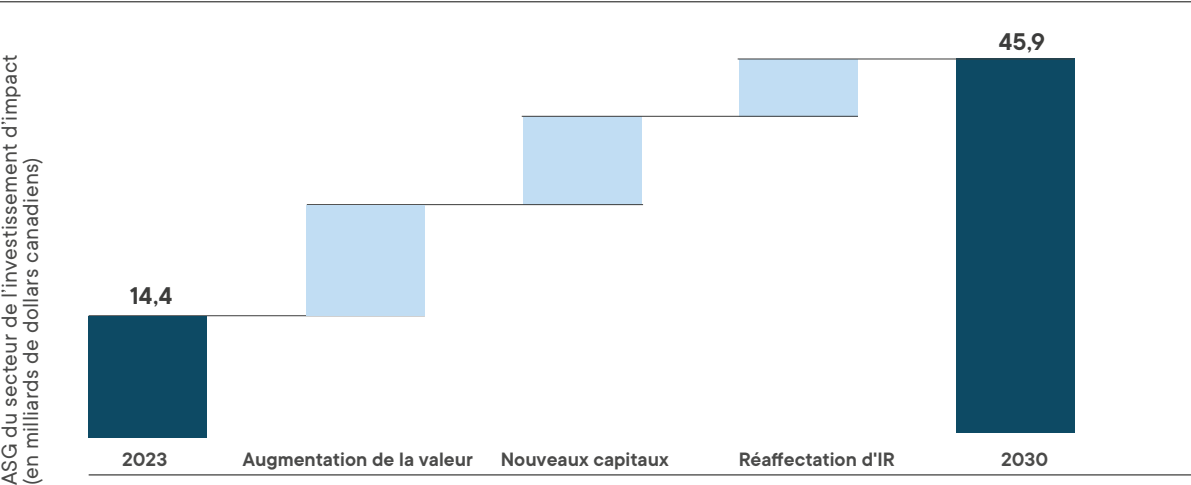


Moteurs de croissance

L'élan actuel du marché canadien de l'investissement d'impact suggère que le scénario de référence (scénario 2, TCAC de 18 %) est le plus réaliste à projeter. De nombreux facteurs externes peuvent influencer sur la concrétisation de ces scénarios de croissance, notamment le rendement des fonds d'investissement d'impact actuels et les mesures prises par les principales parties prenantes pour promouvoir l'adoption de l'investissement d'impact. En supposant que les placements, les stratégies et les activités soient couronnés de succès, nous estimons que la croissance du marché canadien de l'investissement d'impact reposera sur trois moteurs clés :

- 1. Une augmentation de la valeur** – Les actifs d'investissement d'impact sous gestion actuels (dans diverses classes d'actifs) augmentent en valeur financière et génèrent des rendements à un TCAC de 10 %.
- 2. L'injection de nouveaux capitaux** – De nouveaux investisseurs font leur entrée sur le marché et les investisseurs d'impact actuels augmentent leurs affectations de capitaux (environ 1,5 milliard de dollars canadiens par année).
- 3. Une réaffectation à partir d'autres approches d'investissement responsable** – Les investisseurs font évoluer ou adaptent leurs approches d'investissement responsable actuelles (par ex., intégration des facteurs ESG, investissement thématique, finance durable) afin d'intégrer les principes de l'investissement d'impact, comme l'intentionnalité et la mesure (environ 1 milliard de dollars canadiens par année)

Sources de croissance du marché de l'investissement d'impact



La recherche décrite ci-dessous vise à mieux comprendre comment les propriétaires d'actifs contribueront à la croissance du marché de l'investissement d'impact, principalement en déployant de nouveaux investissements ou en réaffectant ou réétiquetant les investissements responsables actuels en investissements d'impact.

Aperçu de la recherche

La recherche pour ce projet a été menée en cinq étapes :

1. Nous avons analysé les définitions et les interprétations de l'investissement d'impact adoptées au sein du secteur. Nous cherchions ainsi à déterminer en quoi il diffère des autres approches d'investissement responsable et à établir les exigences minimales d'une approche crédible en matière d'investissement d'impact.
2. Puisque ce projet vise à mobiliser les propriétaires d'actifs et à tirer parti de leur potentiel, nous avons recensé et classé par ordre de priorité plusieurs types de propriétaires d'actifs qui sont particulièrement bien placés pour investir en vue d'obtenir des retombées positives sur les plans social et environnemental, dont:
 - **Les caisses de retraite** : fonds qui investissent pour le compte des participants à des régimes afin de leur fournir des revenus de retraite, l'accent étant placé sur les prestations déterminées ;
 - **Les fonds de dotation et les fondations** : organismes sans but lucratif qui se servent de leurs fonds de dotation pour soutenir leur mission et leur fonds de roulement ;
 - **Les bureaux de gestion de patrimoine** : bureaux entrepreneuriaux diversifiés qui gèrent des actifs pour le compte de familles individuelles ou multiples très fortunées ;
 - **Les compagnies d'assurance** : compagnies d'assurance qui investissent les primes de leurs titulaires de contrats afin de générer des rendements et de s'acquitter de leurs engagements ;
 - **Les fonds gouvernementaux** : entités de placement détenues ou financées par l'État, qui ont été conçues pour gérer les réserves du gouvernement ou créées pour investir des capitaux dans un but précis.
3. Nous avons ensuite effectué une recherche sur les moteurs et les obstacles à l'investissement d'impact communs à toutes les catégories de propriétaires d'actifs, ainsi que sur les moteurs et les obstacles qui seraient propres à chacun d'entre eux. Nous avons déterminé que les moteurs et les obstacles suivants pouvaient être communs à tous les propriétaires d'actifs, quel que soit le type d'investisseur. Pour obtenir une liste détaillée des moteurs et des obstacles communs, veuillez consulter [l'annexe A](#).

Moteurs communs	Obstacles communs
• Atténuation d'enjeux systémiques • Leadership et valeurs • Culture organisationnelle • Influence • Stratégies et mandats d'investissement responsable • Préférences des parties prenantes • Affectation thématique	• Accès à des conseillers qualifiés • Sensibilisation et connaissances • Disponibilité des produits d'investissement d'impact • Clarté quant à la mesure et à la gestion normalisées des retombées • Adéquation avec le mandat de placement actuel et taille de placement appropriée • Capacités de l'équipe de placement • Disponibilité limitée de produits d'investissement d'impact présentant un historique de rendement à long terme • Exigences en matière de revue diligente pour le gestionnaire • Idées reçues et mythes

Nous avons également recensé les moteurs uniques suivants qui ont pu encourager les propriétaires d'actifs de la première heure à explorer ou à adopter l'investissement d'impact, ainsi que les obstacles uniques qui peuvent les empêcher de faire de même.

Type d'investisseur	Moteurs uniques	Obstacles uniques
Caisses de retraite	Horizon de placement à long terme	Obligation fiduciaire
	Propriété universelle et intérêts de placement systémiques	Modèle actif-passif
Fonds de dotation et fondations	Objectifs philanthropiques et mission	Structure de gouvernance
	Augmentation des retombées au-delà des subventions et des dons traditionnels	Disponibilité d'occasions de placement fondées sur le lieu ou sur le mandat
Bureaux de gestion de patrimoine	Mission ou objectifs personnels visant à créer des retombées positives	Évaluation négative du rendement des fonds d'investissement d'impact et des profils de risque
		Préoccupations concernant la baisse des liquidités
Compagnies d'assurance	Intérêt envers l'atténuation des risques climatiques et l'adaptation à ceux-ci	Exigences en matière de liquidités
	Préférences et intérêts des titulaires de police	
Fonds gouvernementaux	Mobilisation de capitaux du secteur privé au moyen de mesures incitatives	Perception du public et cycles électoraux
	Colmatage des lacunes dans l'offre, en accord avec les objectifs politiques	Objectifs, priorités politiques et engagements des gouvernements

4. Nous avons interrogé des gestionnaires d'actifs et des propriétaires d'actifs représentant 25 organisations et 1,5 billion de dollars canadiens d'actifs, à différents stades de leur parcours en matière d'investissement d'impact, afin de comprendre ce qui les a incités à envisager des stratégies d'investissement d'impact ou les en a dissuadés, et quelles solutions ils recommanderaient aux propriétaires d'actifs qui éprouvent des difficultés à s'engager dans cette voie.

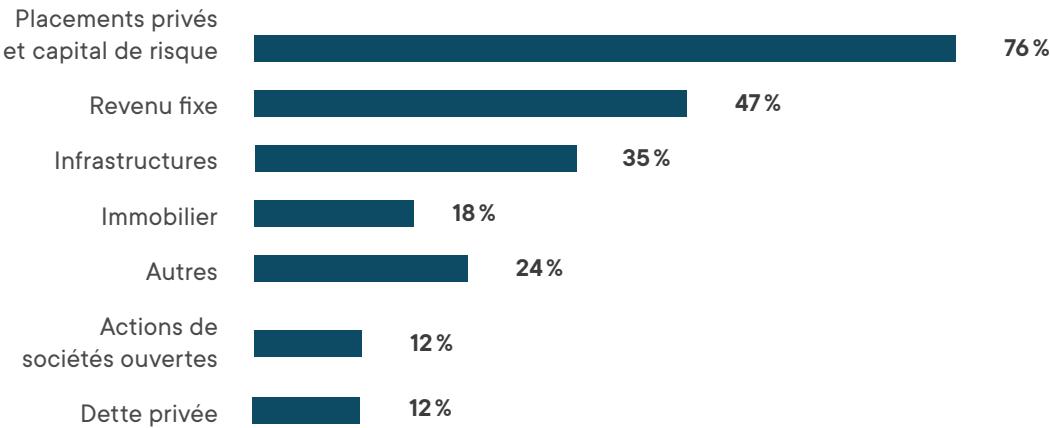
Remarque : Nous avons ciblé particulièrement un groupe de propriétaires d'actifs qui n'ont pas été actifs dans le domaine de l'investissement d'impact, ou qui n'ont pas classé leurs placements comme étant des investissements d'impact, afin de mieux en comprendre les raisons. La liste complète des personnes ayant participé aux entrevues figure à l'annexe B.

5. Nous avons anonymisé les renseignements et synthétisé les recommandations et les mesures proposées qui permettront aux diverses parties prenantes de l'écosystème canadien de l'investissement d'impact d'aider les propriétaires d'actifs à déployer davantage de capitaux à des fins sociales et environnementales. Ce travail de recherche a également été enrichi par des contributions de données provenant de l'Association pour l'investissement responsable et du Global Impact Investing Network.

Portrait des personnes interrogées

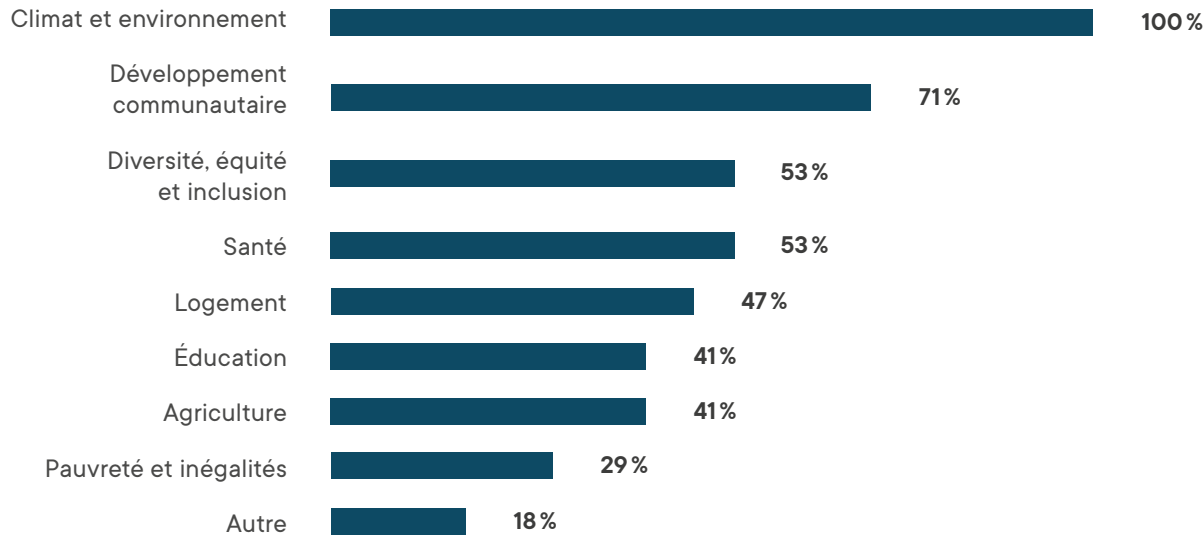
ASG total/capital représenté (en dollars canadiens)	1,5 billion (n=24) ¹
Proportion des personnes interrogées ayant affecté des fonds à l'investissement d'impact (%) ²	71 % (n=24)
Affectation moyenne non pondérée à l'investissement d'impact (%) ³	49 % (n=17)
Capitaux d'investissement d'impact représentés (en dollars canadiens) ⁴	13,5 billions (n=17)

Ventilation par classe d'actifs



Proportion des personnes interrogées (n=17)

Ventilation par thème



Proportion des personnes interrogées (n=17)

1. Remarque : Une entreprise n'a pas fourni de données relatives aux ASG et à l'affectation à l'investissement d'impact.

2. En fonction de la proportion des personnes interrogées ayant répondu « Oui » à la question « Avez-vous affecté des fonds à l'investissement d'impact (oui/non)? ».

3. En fonction des réponses à la question « Quel pourcentage de vos ASG avez-vous affecté à l'investissement d'impact? » par les personnes ayant répondu « Oui » à la question « Avez-vous affecté des fonds à l'investissement d'impact (oui/non)? ». La fourchette s'étend de 0,001 % à 100 %.

4. Fondés sur les ASG totaux du secteur de l'investissement d'impact déclarés par la personne interrogée, ou calculés en multipliant le pourcentage d'affectation à l'investissement d'impact de la personne interrogée par ses ASG totaux du secteur de l'investissement d'impact. Compte tenu de l'estimation par l'Association pour l'investissement responsable des ASG du secteur canadien de l'investissement d'impact actuels de 14 milliards de dollars canadiens à la page 22, cela démontre qu'il est nécessaire d'harmoniser davantage les méthodologies de définition et de calcul des ASG du secteur de l'investissement d'impact au Canada.

Les moteurs de l'investissement d'impact

La décision d'un investisseur de recourir à l'investissement d'impact est motivée par plusieurs facteurs. Nous classons ces facteurs en deux grandes catégories :

- les moteurs internes ;
- notamment les préférences des clients et des bénéficiaires, le leadership et la culture organisationnelle, son mandat en matière d'investissement responsable et sa différenciation concurrentielle ;
- les moteurs externes, dont les enjeux systémiques, les occasions d'investissement et les règles et mesures incitatives gouvernementales.

Cette section examine chaque moteur plus en détail, fournit des exemples tirés de notre recherche et présente des études de cas clés.

Moteurs internes

Préférences des bénéficiaires, des fiduciaires et des clients

L'investissement d'impact est de plus en plus motivé par les préférences des bénéficiaires, des fiduciaires et des clients, qui façonnent les décisions de placement des propriétaires et des gestionnaires d'actifs. On observe un changement générationnel notable dans les préférences en matière de placement¹, alors que les plus jeunes générations plaident pour des stratégies de placement qui reflètent leurs valeurs et leurs priorités, notamment la responsabilité sociale, les changements climatiques et la diversité, l'équité et l'inclusion. Il s'agit notamment d'exercer une pression pour que les placements tiennent compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) afin de créer des retombées positives sur la caisse de retraite ou le portefeuille de placements d'un particulier, tout en offrant un rendement financier élevé.

Geneviève Morin, présidente et directrice générale de Fondation, souligne cette évolution en parlant d'« épargne intentionnelle » – « quand on choisit d'utiliser notre propre argent d'une façon qui correspond à nos valeurs personnelles et citoyenne. Un capital engagé à avoir un impact positif sur la société et sur la planète. De l'épargne liée à nos valeurs »².

Cette tendance s'étend aux mandats et aux objectifs des bureaux de gestion de patrimoine, les membres de la famille exerçant une influence sur l'orientation des capitaux investis, ce qui permet d'obtenir des retombées environnementales et sociales positives en plus des rendements financiers.

Exemple



Bureau de gestion de patrimoine Eclix

Stimulé par le travail de la Fondation de la famille Trottier dans la lutte contre la crise climatique, le bureau de gestion de patrimoine Eclix a été créé pour élargir la capacité de la fondation et appliquer ses objectifs d'investissement durable au fonds de dotation, ainsi que pour transposer ces pratiques dans le patrimoine privé de la famille.

Parallèlement, les déposants et les participants aux régimes de retraite font preuve d'un intérêt accru pour la transparence et la responsabilité en ce qui concerne le rendement de leurs placements, au-delà de la valeur monétaire, en y incluant les retombées environnementales et sociales. Une personne interrogée qui travaille pour une caisse de retraite a fait remarquer que « les déposants souhaitent certainement mieux comprendre le positionnement ESG de notre portefeuille ». Il s'agit là d'un exemple du dialogue plus étroit avec les bénéficiaires d'un régime de retraite, ainsi que de la plus grande influence de ceux-ci.

1. [Fondation canadienne pour la planification financière: Les valeurs et les priorités des millénaires au Canada](#)
2. [Fondation: Nous sommes 217 888 et nous sommes Fondation!](#)

Outre ces facteurs, l'activisme étudiant et le mouvement de désinvestissement jouent un rôle central dans l'élaboration du discours sur l'investissement responsable, propulsant davantage l'élan vers des stratégies d'investissement d'impact. Par exemple, des membres de la BC Teachers Federation (Fédération des enseignants et enseignantes de Colombie-Britannique) ont récemment organisé une manifestation pour demander que leur caisse de retraite, gérée par la British Columbia Investments Corporation, se départisse de ses placements dans les carburants fossiles en raison de leurs fortes émissions de carbone et de l'incidence sur les changements climatiques qui en découle¹.

Par ailleurs, certains investisseurs institutionnels, notamment les caisses de retraite, demandent de plus en plus à leurs gestionnaires d'actifs de mettre en œuvre des applications novatrices de leurs placements. Des clients du monde entier, y compris du Canada et des États-Unis, s'enquièrent davantage de la mesure dans laquelle les stratégies de placement intègrent l'investissement d'impact, notamment la finance climatique. Le cadre de présentation de rapports annuels des Principes pour l'investissement responsable, destiné aux investisseurs signataires, pose également des questions au sujet des « retombées en matière de développement durable » dans les exigences annuelles de divulgation.

Leadership et culture

Les équipes de direction et les conseils d'administration exercent une influence croissante sur l'investissement d'impact au sein des sociétés de placement. Pour de nombreux dirigeants, l'intégration du développement durable dans la vision et le mandat d'investissement de l'organisation est plus qu'une simple préférence. C'est un élément fondamental de leur obligation fiduciaire, car ils reconnaissent le lien entre des retombées environnementales et sociales positives et l'obtention d'excellents rendements financiers à long terme, tout en réduisant les risques et la volatilité. Le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Charles Émond, a souligné dans le Rapport d'investissement durable 2022 de l'organisation qu'« en tant que gestionnaire de fonds publics, bâtir un monde plus équitable et plus durable n'est pas un choix. C'est une responsabilité en adéquation avec notre devoir de fiduciaire. »². Ce sentiment souligne un changement profond dans l'éthique des organisations, où le développement durable n'est pas un simple ajout, mais fait partie intégrante de la prise de décision stratégique et de la planification pour l'avenir.

Simultanément, les nouveaux dirigeants qui entrent au service de diverses organisations reconnaissent le potentiel de retombées sociétales et s'efforcent activement d'intégrer la durabilité dans l'identité organisationnelle. Cette évolution se manifeste par l'importance croissante accordée à des initiatives comme le soutien aux entreprises détenues par des femmes et par un mandat plus large en matière de développement durable et d'intégration des facteurs ESG.



« Le ton au sommet était important. Le conseil d'administration et la haute direction ont fixé un objectif explicite selon lequel les principes de développement durable seraient intégrés dans tout ce que nous faisons en tant qu'entreprise. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une compagnie d'assurance

Par ailleurs, l'élan en faveur de l'investissement d'impact est également alimenté par des dynamiques internes au sein des organisations, notamment du fait de la demande d'employés. À l'instar des bénéficiaires, des clients et des administrateurs mentionnés ci-dessus, les employés sont de plus en plus conscients des préoccupations environnementales et sociales et plaident en faveur d'un changement significatif au sein de leur organisation.

Stratégie d'investissement responsable

L'un des principaux moteurs de l'adoption de l'investissement d'impact réside dans l'adoption et l'exécution du mandat d'investissement responsable d'une organisation. Cela englobe différentes approches, y compris des affectations thématiques (p. ex., la transition climatique et le logement abordable) et des engagements envers la carboneutralité (c.-à-d. l'élaboration de mesures et d'objectifs à cet effet), qui signalent un engagement à atténuer des enjeux environnementaux et sociaux urgents. Par ailleurs, on prend de plus en plus en compte, dans les mandats de placement, des retombées d'un portefeuille, afin de s'assurer qu'il ait une incidence positive et que celle-ci soit mesurée. Fait important, ces stratégies sont considérées comme cruciales pour la création et la préservation de la valeur à long terme, car elles permettent non seulement de relever les défis mondiaux, mais aussi de contribuer à la résilience et à la durabilité des placements au fil du temps.

1. 'Invested in their destruction': B.C. teachers ask for pension divestment from fossil fuels

2. Caisse de dépôt et placement du Québec – Rapport d'investissement durable 2022

« L'investissement durable est dans nos racines. C'est dans notre ADN. C'est pour cette raison que les gens choisissent de faire affaire avec nous. »



– Un membre de l'équipe de direction d'un gestionnaire d'actifs

Différenciation des marchés et des talents

Comme il est mentionné dans les sous-sections [Préférences des bénéficiaires, des fiduciaires et des clients](#) et [Leadership et culture](#), les personnes veulent de plus en plus que leurs placements, leurs employeurs et les organisations locales aient davantage d'incidences positives sur l'environnement et la collectivité, et moins d'incidences négatives. On reconnaît l'influence profonde de la perception du public sur le recrutement et la fidélisation des meilleurs talents et sur la constitution d'une clientèle fidèle. Soulignons que la décision d'aligner les capitaux sur les objectifs sociaux et environnementaux émane souvent de parties prenantes internes, notamment les employés et les partenaires communautaires, reflétant ainsi un engagement en faveur de valeurs communes et d'une responsabilité sociale.

Par ailleurs, les organisations s'efforcent de plus en plus de se positionner en tant que chefs de file de l'investissement d'impact. Cette volonté ne concerne pas seulement la culture interne, mais aussi la reconnaissance externe. Certains investisseurs apprécient d'être considérés comme des pionniers de l'investissement durable et d'être sollicités par leurs pairs pour fournir des conseils sur l'intégration d'approches axées sur les retombées dans leurs stratégies de placement.

Moteurs externes

Atténuation d'enjeux systémiques

L'élan en faveur de l'investissement d'impact est en partie alimenté par des organisations désireuses de s'attaquer à des enjeux systémiques et de surmonter des crises à facettes multiples. Les fondations et les bureaux de gestion de patrimoine sont motivés par leurs objectifs philanthropiques. Ils souhaitent ainsi qu'une plus grande partie de leurs capitaux serve à apporter des changements sociaux significatifs tout en générant des rendements élevés. De même, les gouvernements de tous les paliers intègrent des mandats d'investissement d'impact dans les fonds. Ils les considèrent non seulement comme des composantes intégrales de l'augmentation des investissements gouvernementaux et privés dans l'économie, mais aussi comme des moyens de remplir leurs mandats environnementaux et communautaires.

Certaines caisses de retraite sont guidées par des principes de propriété universelle, car elles estiment que des problèmes sociaux et environnementaux non résolus présentent des risques systémiques à long terme pour leurs vastes portefeuilles de placement diversifiés, qui sont souvent représentatifs des marchés de capitaux mondiaux. Deux personnes interrogées travaillant dans des caisses de retraite ont fait remarquer qu'en réduisant les externalités en tant que propriétaires universels, elles peuvent s'attaquer à des enjeux systémiques et avoir une incidence positive sur la longévité de leurs fonds. Cette observation est partagée par les propriétaires d'actifs, qui reconnaissent le bien-fondé d'un changement transformateur associé à une atténuation des risques d'investissement à long terme.

« Tout est complémentaire. Si l'on considère les choses d'un point de vue systémique. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

Réglementation et mesures d'incitation gouvernementales

La réglementation et les mesures incitatives gouvernementales contribuent grandement à donner de l'élan à l'investissement d'impact. Certains fonds gouvernementaux, comme le Fonds de finance sociale du gouvernement du Canada, ont pour mandat précis d'orienter davantage de capitaux publics et privés vers l'investissement d'impact, créant ainsi un marché et fournissant des mesures incitatives visant à favoriser les retombées sociales et environnementales. En outre, les occasions se multiplient dans le domaine du financement mixte et du financement du développement, où les secteurs public et privé collaborent pour relever les défis sociaux et environnementaux en investissant dans les marchés émergents.

L'adoption de nouveaux règlements, en particulier dans des régions comme l'Europe, incite les investisseurs à se conformer à des normes ESG rigoureuses. La conformité à des règlements comme le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (RPIDSF) non seulement garantit le respect de la loi, mais agit également comme un mécanisme d'auto-renforcement, poussant les investisseurs à documenter et à structurer leurs déclarations d'impact de manière plus rigoureuse. Ce paysage réglementaire catalyse un changement au sein du marché. Une personne interrogée a fait remarquer que la conformité à des règlements tels que le RPIDSF « nous oblige à être meilleurs, à mieux documenter et à faire des déclarations d'impact d'une manière structurée ».

Au Japon, le gouvernement a affirmé, dans le cadre de son initiative « Nouvelle forme de capitalisme », que le traitement des enjeux sociaux ou environnementaux pouvait stimuler la croissance. À ce titre, il a mis en place des politiques favorisant l'investissement d'impact¹. Il encourage, par exemple, les investissements dans des entreprises sociales en établissant des partenariats avec le secteur privé et en créant des fonds public-privé².

Accès à de nouvelles occasions de placement

L'investissement d'impact est également propulsé par le nombre grandissant d'occasions d'investissement. Cela s'explique notamment par le succès avéré de certaines jeunes pousses, qui s'attaquent aux défis environnementaux et sociaux grâce à leurs modèles d'affaires et à leurs fonds d'investissement d'impact, qui leur permettent de réaliser plusieurs tours de financement (p. ex., Active Impact Investments, Amplify Capital, Cross-Border et Raven Indigenous Capital Partners). Ces fonds ont obtenu des résultats tangibles, ce qui a renforcé la confiance des investisseurs et démontré la viabilité des stratégies axées sur l'investissement d'impact.

Exemple



Raven Indigenous Capital Partners

Grâce à ses fonds d'investissement d'impact, Raven Indigenous Capital Partners réalise des placements axés sur une mission dans des entreprises autochtones en démarrage et en croissance, afin de favoriser l'émergence d'une économie autochtone renouvelée et durable au Canada et aux États-Unis. Raven a lancé son premier fonds en 2019, doté d'une enveloppe de 25 millions de dollars canadiens. En 2023, elle a clôturé son Fonds II, d'un montant de 100 millions de dollars canadiens. Ce fonds sursouscrit se concentre sur cinq domaines thématiques : les technologies de l'information et les logiciels-services ; le climat et l'énergie propre ; la souveraineté alimentaire et l'agriculture régénératrice ; la santé ; et les produits de consommation de nouvelle génération.

1. [Japan Working Group on Impact Investment: Report by the Working Group on Impact Investment](#)
2. [Japan's Road to a New Form of Capitalism](#)

Exemple



Amplify Capital

Lancée en 2016, Amplify Capital (initialement connue sous le nom de MaRS Catalyst Fund) a été la première société canadienne de capital de risque d'impact pour entreprises en démarrage. Depuis, elle a réussi à mobiliser des capitaux pour deux fonds d'investissement d'impact, a investi dans 16 entreprises en démarrage et s'est départie de cinq placements. Les placements d'Amplify se concentrent dans des sociétés nord-américaines spécialisées dans les technologies de la santé, de l'éducation et de l'environnement. Il s'agit d'entreprises qui visent à obtenir des retombées mesurables et positives sur les plans environnemental et social, parallèlement à des rendements comparables à ceux du marché.

Du côté du rendement des sociétés, la Corporate Knights Sustainable Economy Taxonomy (Taxonomie de l'économie durable de Corporate Knights), une base de données évaluant les contributions des sociétés à la transition vers le développement durable¹ atteindraient 5 billions de dollars américains en 2022. Cela correspond à un taux de croissance de 80 % parmi les entreprises suivies de 2019 à 2022, dépassant les revenus bruts (hors revenus liés au développement durable) de ces mêmes entreprises par deux fois et surpassant la croissance du PIB mondial par quatre fois. Ces résultats illustrent le succès qu'il est possible d'obtenir grâce à des placements dans des sources de revenus liés au développement durable, qui partagent des objectifs communs avec l'investissement d'impact, en particulier en ce qui concerne les retombées positives sur l'environnement.

De plus, certains investisseurs sont attirés par les fonds qui affichent de solides antécédents en matière de création de retombées dans les marchés émergents. Leur aptitude à composer avec les complexités des économies émergentes, tout en réalisant et en mesurant leurs retombées, les positionne avantageusement pour repérer et saisir les occasions d'investissement d'impact là où elles se présentent en abondance.

Exemple



L'investissement climatique avec Idealist Capital

L'investissement climatique est de plus en plus considéré comme une occasion prometteuse pour les investisseurs institutionnels. Un exemple notable est celui d'Idealist Capital, un fonds d'investissement d'impact qui se concentre sur les développeurs de technologies à l'échelle commerciale voués à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Idealist cible la décarbonation de l'alimentation énergétique, l'électrification des transports, la réduction des émissions de carbone dans les activités industrielles et la promotion de l'économie circulaire.

Récemment, Idealist a obtenu des placements de la part d'acteurs d'importance, comme le Fonds de croissance du Canada, un fonds commun de 15 milliards de dollars mis en place par le gouvernement du Canada pour orienter les capitaux du secteur privé vers les technologies canadiennes qui soutiennent les objectifs de réduction des émissions. Géré par Investissements PSP, un gestionnaire de caisses de retraite du secteur public, le Fonds de croissance du Canada témoigne de l'intérêt croissant pour les investissements respectueux de l'environnement.

De plus, Idealist a reçu le soutien de Realize Capital Partners, une collaboration entre Rally Assets, une société de gestion d'investissements d'impact établie à Toronto, et Relay Ventures, une société de capital de risque en démarrage. Realize fait partie des gestionnaires de fonds de fonds sélectionnés par le gouvernement du Canada pour mettre en œuvre le Fonds de finance sociale, une initiative de 755 millions de dollars visant à favoriser la croissance du marché de la finance sociale au Canada. Ce soutien diversifié témoigne de la reconnaissance et de la dynamique croissantes des initiatives d'investissement d'impact axées sur le climat.

1. Revenus provenant de la vente de biens et de services qui contribuent à l'essor d'un système énergétique efficace, renouvelable et à faible émission de carbone; à la mise en place d'une économie circulaire; au développement d'une production durable de manière générale; et, dans un nombre limité de cas bien déterminés, à la réalisation de bienfaits sociaux: www.corporateknights.com/resources/corporate-knights-sustainable-taxonomy/

Les obstacles à l'investissement d'impact

Bien que plusieurs facteurs incitent les investisseurs à affecter des fonds à l'investissement d'impact, il existe également divers obstacles. Tout comme les moteurs, les obstacles sont répartis en deux catégories :

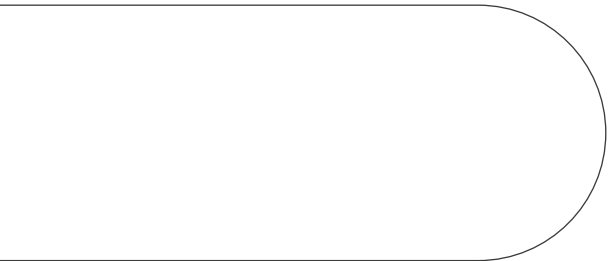
- les obstacles internes à l'entreprise, dont la définition et l'application imprécises de ses principes, le manque de sensibilisation et de connaissances relativement à l'investissement d'impact, la réticence à qualifier certains placements d'investissements d'impact ;
- les obstacles externes, dont le manque de mesure et de gestion normalisées des retombées, les historiques limités des gestionnaires d'actifs d'impact et la disponibilité restreinte des produits d'investissement d'impact.

Obstacles internes

La définition imprécise de l'investissement d'impact

Un obstacle considérable à l'adoption plus large de l'investissement d'impact tourne autour de l'absence d'une définition claire et pratique de l'investissement d'impact. Comme mentionné dans la sous-section [Clarifier la définition](#), diverses organisations fournissent des orientations concernant la définition et l'application de l'investissement d'impact et de ses principes. L'ambiguïté entourant ce qui peut être qualifié d'investissement d'impact et la rigidité des définitions actuelles posent des défis aux investisseurs qui envisagent de pénétrer ce marché.

En particulier, il existe des préoccupations concernant la façon de prouver l'intentionnalité des investissements d'impact. Certaines personnes interrogées travaillant dans des caisses de retraite ont explicitement déclaré que leur objectif principal était le rendement financier plutôt que les retombées sociales ou environnementales. Cela accroît la circonspection des investisseurs qui envisagent des investissements d'impact, car certains estiment que l'intentionnalité consiste à se concentrer uniquement sur les retombées sociales et environnementales tout en sacrifiant les rendements financiers.



« Est-ce vraiment intentionnel si c'est un bon placement et que je l'aurais réalisé de toute façon ? »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

Plusieurs personnes interrogées ont noté une idée fausse concernant les rendements financiers de l'investissement d'impact. Elles avancent que divers groupes internes et externes à leur entreprise croient communément que l'investissement d'impact entraîne des rendements financiers concessionnels.

Les investisseurs ont également relevé un besoin de clarifier des concepts comme l'additionnalité. Certains d'entre eux ne savent pas trop si cette additionnalité est nécessaire pour qu'un placement soit considéré comme un investissement d'impact, tandis que d'autres ont du mal à démontrer l'application de ce principe dans leurs pratiques d'investissement. Ce principe est de plus en plus difficile à prouver dans le cas des placements en actions de sociétés ouvertes, car il est ardu de retracer quel investissement particulier d'une organisation a eu des retombées positives qui ne se seraient pas produites autrement. Il a été plus facile de démontrer l'additionnalité dans le cas des placements privés et « de contrôle », mais comme indiqué à la [page 17](#), l'additionnalité est souvent considérée par plusieurs organisations comme une approche permettant d'améliorer les pratiques d'investissement d'impact. L'accent est plutôt mis sur les principes d'intentionnalité, de mesure et de rendement financier.

Pour surmonter ces obstacles, il faut non seulement des définitions et des cadres plus clairs, mais aussi un changement plus large d'état d'esprit et de perception au sein de la communauté financière, afin de favoriser un meilleur alignement entre les objectifs financiers et les objectifs d'incidence sociétale.

Manque de sensibilisation et de connaissances

Notre recherche a relevé un manque de sensibilisation et de connaissances parmi les investisseurs et leurs conseillers, dont certains n'ont aucune connaissance ou conscience de l'investissement d'impact. Cela englobe également les idées préconçues qui prévalent, en particulier en ce qui concerne le compromis perçu entre les rendements financiers et l'investissement d'impact. Comme nous l'avons vu plus haut, de nombreuses parties prenantes estiment que s'engager dans l'investissement d'impact nécessite de renoncer à des gains financiers. Alors que certaines personnes au sein des organisations comprennent que l'investissement d'impact peut produire des rendements financiers comparables à ceux du marché, la fausse croyance selon laquelle les rendements sont inférieurs persiste parmi les conseils d'administration, les fiduciaires et les comités de placements qui se concentrent uniquement sur les stratégies de placement traditionnelles priorisant les rendements financiers. Ce défi est aggravé par la rareté des données complètes sur le rendement et l'analyse comparative, tant en termes d'indicateurs de retombées que de rendements financiers, ce qui occulte encore davantage les bienfaits potentiels de l'investissement d'impact.

Un autre obstacle réside dans l'interprétation de l'obligation fiduciaire. Pour certains, cette obligation consiste à maximiser les rendements financiers, ce qui fait souvent passer au second plan les considérations relatives aux retombées sociales et environnementales. Cette interprétation de l'obligation fiduciaire a été communiquée par certains responsables de régimes de retraite que nous avons interviewés. Le maintien du versement des rentes aux bénéficiaires était défini comme l'objectif organisationnel prioritaire par rapport à d'autres incidences potentielles, dont l'obtention de retombées.

De plus, ces obstacles sont accrus en raison de l'accès limité à des conseillers qualifiés en investissement d'impact et de la pénurie de personnel au sein des équipes de placement. La rareté des professionnels qualifiés, tant à l'interne qu'à l'externe, soulève des difficultés lorsqu'il s'agit de comprendre et d'appliquer les principes de l'investissement d'impact, de cerner les occasions qui se présentent et de recueillir un soutien plus large au sein de l'organisation.

Fait saillant



Fait saillant : Le cadre juridique de l'investissement d'impact proposé par les Principes pour l'investissement responsable

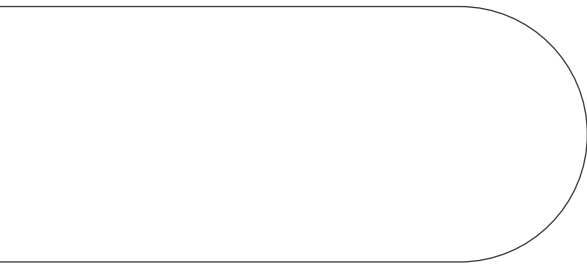
Le sujet de l'obligation fiduciaire et de l'investissement d'impact a été examiné plus en détail dans un rapport conjoint des Principes pour l'investissement responsable, de Generation Foundation et du programme des Nations unies pour l'environnement intitulé « A Legal Framework for Impact: Canada » (Un cadre juridique pour l'investissement d'impact: Canada), qui a analysé un rapport plus large de 2021 examinant le cadre juridique de l'investissement d'impact à l'échelle internationale. Ses auteurs ont constaté que « le droit canadien permet aux investisseurs, et peut même exiger d'eux, de rechercher des retombées positives et durables – ou d'investir dans le développement durable – comme moyen d'obtenir des rendements financiers et de protéger la valeur financière, bien que le droit canadien limite la recherche de retombées positives en matière de développement durable en tant que fin en soi ».



Risque lié à l'étiquetage

Dans le cadre de notre recherche, nous avons trouvé de nombreux placements effectués par d'éminents investisseurs institutionnels canadiens qui peuvent être considérés comme des investissements d'impact, mais qui n'ont pas été étiquetés comme tels. En transmettant ce constat à certains de ces investisseurs, nous avons relevé un autre obstacle à l'investissement d'impact : le risque lié à l'étiquetage. Ce risque englobe diverses considérations, notamment l'analyse coûts-avantages de l'apposition de l'étiquette « investissement d'impact » aux portefeuilles. Les commandités expriment souvent la crainte qu'un tel étiquetage ne limite leur capacité à attirer certains commanditaires qui pourraient ne pas prioriser les stratégies axées sur les retombées.

À l'instar des exemples fournis dans la sous-section [Manque de sensibilisation et de connaissances](#), certains de ces commandités et de ces commanditaires craignent que le fait d'associer un fonds à l'investissement d'impact ne donne lieu à des idées préconçues quant à des rendements financiers inférieurs ou à des concessions, ce qui nuirait à la priorité accordée au rendement financier.



« Nous classerions certains de nos placements dans la catégorie des investissements d'impact... mais cela ne fera pas partie de nos discussions externes avant un certain temps. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite.

Par ailleurs, l'émergence de grands investisseurs institutionnels dans le monde de l'investissement d'impact a suscité du cynisme et du scepticisme chez certaines parties prenantes. Il est à craindre que ces entités privilégient les gains financiers au détriment d'une véritable incidence sociale ou environnementale, ce qui pourrait diluer l'intégrité des efforts en matière d'investissement d'impact. Cela constitue, à son tour, un obstacle pour les investisseurs institutionnels qui envisagent de se lancer dans l'investissement d'impact, car ils risquent de faire l'objet de critiques de la part d'autres acteurs et du public.

De plus, il existe une inquiétude légitime concernant le risque d'« impact-blanchiment » (apparenté à l'éco-blanchiment), dans lequel des placements sont faussement présentés comme ayant des retombées afin de tirer parti de la demande croissante pour des investissements responsables. Ce risque est accentué par des considérations d'ordre juridique et par la surveillance potentielle des médias et des parties prenantes.

Comme nous l'avons vu dans la section [Approches adjacentes à l'investissement d'impact](#), faire la distinction entre l'investissement d'impact et d'autres approches d'investissement responsable – comme l'investissement thématique – présente un autre écueil. Il est parfois difficile d'établir une distinction entre les différentes approches d'investissement. Certains investisseurs choisissent d'éviter le risque lié à l'étiquetage inhérent à l'investissement d'impact et de classer leurs placements dans une autre stratégie d'investissement responsable.

Obstacles externes

Mesure des retombées et cohérence de la gestion

L'un des obstacles relevés par plusieurs personnes interrogées et dans de nombreux rapports est l'absence d'une approche universellement adoptée en matière de mesure et de gestion des retombées. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les exigences imposées aux gestionnaires en matière de revue diligente et de reddition de comptes. Il s'avère ardu pour les équipes de placement, particulièrement celles qui disposent de ressources limitées, de mener une revue diligente complète des retombées et de maintenir des efforts de mesure continus.



« Il y a une certaine appréhension, car dès que l'on présente quelque chose comme étant vertueux, on soulève des critiques. Les lignes seront toujours grises – il n'existe pas d'investissement d'impact parfait. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

L'intégration de la mesure des retombées et de la reddition de comptes dans les responsabilités actuelles ne fait qu'aggraver les contraintes de temps auxquelles ces équipes sont soumises. Un gestionnaire d'actifs interrogé a indiqué que son équipe avait besoin d'embaucher une personne supplémentaire pour mener à bien ses pratiques de mesure des retombées et de reddition de comptes. Par ailleurs, les entités émettrices ne sont souvent pas en mesure de mesurer, de communiquer et de promouvoir efficacement les retombées générées par les placements, ce qui contribue à une pénurie de données fiables. Leur demander de remplir des formulaires et des outils de mesure des retombées très complets peut s'avérer difficile et chronophage, en particulier pour les petites équipes et les gestionnaires d'actifs spécialisés.

Les récentes avancées en matière de normalisation ont été essentielles pour favoriser une harmonisation dans l'ensemble du secteur, en particulier les efforts d'intendance déployés par Impact Frontiers en matière de normes d'impact (p. ex., les cinq dimensions, l'ABC de l'investissement d'impact, l'intégration impact-financement) et la carte du système de la Plateforme de gestion des retombées démontrant les cas d'utilisation des cadres clés pour les entreprises et les investisseurs (p. ex., les Objectifs de développement durable des Nations unies, les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies et les indicateurs IRIS+ du Global Impact Investing Network). Toutefois, il est encore possible d'améliorer et de standardiser davantage la manière dont ces normes sont appliquées. De plus, des solutions technologiques émergent, mais sont encore loin d'être largement adoptées.

Une personne interrogée qui travaille pour un fonds gouvernemental a noté, d'une part, que les gestionnaires de fonds d'investissement d'impact manquent de rigueur dans l'intégration de la mesure des retombées dans les processus de placement et, d'autre part, qu'il y a un manque d'uniformité entre les gestionnaires de fonds. Cela souligne la nécessité d'adopter des approches, des pratiques et des cadres communs. Sans cela, les investisseurs continueront à créer des approches de placement sur mesure, ce qui rendra difficile d'assurer la cohérence et la précision de la mesure des retombées entre les différents investisseurs et entités émettrices, ainsi qu'entre les commanditaires et les commandités.



« Le temps que les gens ont consacré à la réalisation de la transaction a été largement disproportionné par rapport à l'importance du placement et même de ses retombées. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une fondation

Disponibilité limitée des produits d'investissement d'impact

Bien que l'introduction de nouveaux produits d'investissement d'impact puisse constituer un catalyseur pour certains investisseurs, d'autres continuent de considérer la disponibilité limitée de produits d'investissement d'impact adéquats comme un obstacle à l'entrée sur le marché. Cette restriction apparaît sous différents aspects, notamment l'alignement des produits disponibles sur les mandats de placement existants et la taille des portefeuilles. De nombreux investisseurs, notamment de grands investisseurs institutionnels comme les caisses de retraite et les assureurs, peinent à trouver des produits d'investissement d'impact qui cadrent avec leurs exigences et leurs montants minimaux de placement, ce qui complique l'intégration harmonieuse de ces produits dans leurs portefeuilles. L'une de ces exigences est un bilan de rendement à long terme. L'historique limité des nouveaux produits d'investissement d'impact complique alors la tâche de convaincre les comités de placements d'affecter des ressources à l'investissement d'impact.

Tout en exigeant de pouvoir consulter l'historique de rendement financier des produits d'investissement d'impact avant de prendre une décision à leur sujet, les comités de placement évaluent souvent les gestionnaires de placements eux-mêmes sur des périodes de rendement à court terme. Évalués sur des cycles trimestriels et annuels, ces gestionnaires ont tendance à mettre l'accent sur des placements qui peuvent fournir des rendements rapides et réguliers, ce qui contraste parfois avec les projets d'investissement d'impact qui peuvent nécessiter des délais plus longs avant d'être rentables.

De plus, l'absence de produits d'investissement d'impact adaptés aux particuliers accentue le défi, empêchant une plus large base d'investisseurs d'y accéder et limitant son potentiel d'adoption à grande échelle. Pour surmonter ces obstacles, il faut des solutions novatrices et des efforts de collaboration afin d'élargir la disponibilité des produits d'investissement d'impact à divers segments d'investisseurs.



« Il existe une offre actuelle qui est essentiellement assez petite et orientée vers les particuliers, et qui ne correspond pas à ce que les investisseurs traditionnels recherchent en général. »



– Un membre de l'équipe de direction d'un fonds gouvernemental

Développer le marché – Solutions

Pour faire progresser le marché de l'investissement d'impact au Canada, nous avons présenté un ensemble complet de recommandations conçues pour tirer parti des moteurs qui propulsent les investisseurs vers l'investissement d'impact tout en s'attaquant aux obstacles existants. Au total, 18 recommandations à court et à long termes constituent la base de la [feuille de route](#). Ces recommandations s'articulent autour de cinq piliers clés :



1. Intégrer à la finance traditionnelle

Clarifier les principes afin d'élargir la participation



2. Développer des produits

Augmenter l'offre, la taille et la diversification des occasions d'investissement d'impact



3. Accélérer le renforcement des capacités

Accroître les efforts en matière d'éducation, de sensibilisation et de formation



4. Collaborer

Progresser plus rapidement ensemble grâce à la coopération



5. Promouvoir les intérêts

Exiger des politiques et des règlements qui encouragent le déploiement de capitaux



1. Intégrer à la finance traditionnelle – Clarifier les principes afin d'élargir la participation

Comme mentionné dans la sous-section [La définition imprécise de l'investissement d'impact](#), plusieurs investisseurs ne comprennent pas les différentes définitions et applications des principes de l'investissement d'impact, ce qui entraîne une certaine appréhension à l'égard de sa mise en œuvre dans les portefeuilles de placement. Pour y remédier et pour répondre aux préoccupations concernant le [risque lié à l'étiquetage](#), les investisseurs peuvent 1) se lancer dans une campagne de partage des pratiques exemplaires et des réussites canadiennes en matière d'investissement d'impact, 2) exploiter des ressources facilement accessibles pour commencer à appliquer les principes de l'investissement d'impact et collaborer à une définition et à des exigences communes et 3) plaider en faveur de l'adoption, à long terme, d'une taxonomie de l'investissement d'impact et de lignes directrices à ce sujet.

1.1

Court terme : Créer une campagne pour mettre en lumière les réussites canadiennes en matière d'investissement d'impact et favoriser des échanges en vue de dissiper les mythes et les perceptions erronées

En 2022, l'Association pour l'investissement responsable a évalué le marché canadien de l'investissement d'impact à 14 milliards de dollars canadiens. Ce marché a connu une croissance régulière au fil du temps, marquée par de nombreuses expériences réussies qui témoignent de sa résilience et de sa capacité à engendrer des retombées environnementales et sociales positives, parallèlement à des rendements financiers. Grâce à ces exemples, les investisseurs d'impact actifs peuvent établir des contacts avec des investisseurs traditionnels par l'entremise d'événements et de conférences (p. ex., le Sommet de la finance durable) et d'associations sectorielles (p. ex., l'Association pour l'investissement responsable, les Principes pour l'investissement responsable et l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation) afin de partager des connaissances, des outils et des études de cas canadiennes présentant les retombées et les rendements financiers qui en résultent. Ces contacts sont essentiels pour favoriser le dialogue au sujet de l'investissement d'impact, pour partager les moteurs et les obstacles, ainsi que pour dissiper les idées fausses les plus répandues, notamment la croyance selon laquelle les rendements des investissements d'impact sont inférieurs à ceux du marché et celle qui stipule que l'additionnalité est facultative.

Plusieurs initiatives sont déjà en cours au Canada pour promouvoir la coordination entre les parties prenantes de l'investissement d'impact, notamment la structuration d'un Conseil consultatif national canadien dirigé par la Table des praticiens de l'investissement d'impact et le Canada Forum for Impact Investment and Development (Forum canadien pour l'investissement d'impact et le développement). Pendant que ce travail se poursuit, il sera essentiel d'établir un lien entre ces efforts et ceux d'autres investisseurs institutionnels et propriétaires d'actifs qui adoptent des normes de pointe en matière de développement durable et d'investissement d'impact.

Apprendre à partir d'exemples



Les principes pour l'investissement responsable

Les Principes pour l'investissement responsable, un groupe soutenu par les Nations unies qui œuvre à la mise en place d'un système financier durable, encouragent les investisseurs à recourir à l'investissement responsable pour améliorer les rendements et mieux gérer les risques grâce à l'adoption et à la mise en pratique de six principes. Les investisseurs signent les principes afin de démontrer publiquement leur engagement à investir de manière responsable. Pour accroître le nombre de signataires au Canada, des groupes d'investisseurs ont collaboré dans le cadre d'initiatives phares, comme PRI in Person et l'Engagement de Montréal.

1.2

Court terme : S'entendre sur une norme minimale d'application des principes de l'investissement d'impact

Après s'être lancés dans l'investissement d'impact et en avoir appris davantage à ce sujet, certains investisseurs peuvent choisir d'en faire l'expérience et de le mettre en œuvre au sein de leur organisation. Toutefois, ils n'ont pas besoin d'élaborer des stratégies et des approches de placement personnalisées. Il existe de nombreuses ressources et normes en vigueur, comme les Principes directeurs de la gestion d'impact, qui peuvent les aider à interpréter la définition et à suivre un cadre étape par étape afin d'intégrer la mesure et la gestion des retombées dans les processus de placement. Ces principes peuvent constituer une ressource utile pour s'initier à l'investissement d'impact sans avoir à créer une nouvelle structure solide. Les investisseurs devraient également continuer à intégrer des normes et des cadres largement adoptés, comme les normes d'Impact Frontiers/Impact Management Project (p. ex., les cinq dimensions de l'impact, la classification ABC de l'impact) et les indicateurs IRIS+ du Global Impact Investing Network dans leurs pratiques de mesure des retombées lorsque c'est possible.

« En l'absence d'une étiquette sur les produits, une étiquette sur le processus est utile. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

En s'appuyant sur les Principes directeurs de la gestion d'impact, les investisseurs peuvent collaborer à la mise en place d'une approche commune pour l'application des principes de l'investissement d'impact au Canada. Il s'agit notamment de souscrire à l'utilisation des Principes directeurs de la gestion d'impact comme cadre pour la création de processus d'investissement d'impact et de convenir d'exigences minimales. On peut y parvenir en réunissant les investisseurs lors d'un sommet afin de discuter de l'investissement d'impact et des Principes directeurs de la gestion d'impact, ainsi que de prendre part à une initiative commune, comme ce fut le cas pour les Principes pour l'investissement responsable (expliqués ci-dessus).

Il est encore nécessaire de disposer d'approches et de cadres consensuels applicables à toutes les classes d'actifs. Des cadres comme les Principes directeurs de la gestion d'impact peuvent contribuer à l'atteinte de cet objectif en fournissant un mécanisme permettant de comparer les pratiques des investisseurs ayant réalisé des placements semblables. Pour favoriser une approche cohérente entre divers types d'investisseurs, il est souhaitable de parvenir à un consensus autour d'un ensemble de principes communs en matière d'investissement d'impact et de leur application, en particulier parmi les plus importants propriétaires d'actifs du Canada. Cette clarification peut contribuer à atténuer les risques d'absence d'étiquetage et à renforcer la confiance des investisseurs qui envisagent de recourir à l'investissement d'impact.

De plus, puisque l'on confond souvent l'investissement d'impact avec d'autres approches d'investissement responsable (consulter la section [Approches adjacentes à l'investissement d'impact](#)), la clarification des principes de l'investissement d'impact permettra aux investisseurs de déterminer en quoi il est différent des autres méthodes d'investissement responsable.



Operating Principles for
Impact Management

Fait saillant



Principes directeurs de la gestion d'impact

Les neuf Principes directeurs de la gestion d'impact fournissent un cadre aux investisseurs pour la conception et la mise en œuvre de leurs systèmes de gestion des retombées, en veillant à ce que les considérations sociales et environnementales soient intégrées tout au long du cycle de vie du placement. Les Principes directeurs de la gestion d'impact comptent actuellement 184 signataires, qui représentent 517 milliards de dollars d'actifs. De ce nombre, sept investisseurs sont établis au Canada : BentallGreenOak, BMO Groupe financier, Cordiant Capital, Dream Unlimited Corp, FinDev Canada, RBC Gestion mondiale d'actifs et Sarona Asset Management.

1.3

Long terme : Créer une taxonomie de l'investissement d'impact et une norme de divulgation

À moyen et à long termes, les investisseurs peuvent collaborer avec les responsables politiques, en particulier les instances fédérales – comme le gouvernement fédéral, le Bureau du surintendant des institutions financières, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières – en vue d'établir des principes clairs concernant l'investissement d'impact et de réduire les ambiguïtés en matière de réglementation et de divulgation. Une étape importante comprend la création d'une taxonomie de l'investissement d'impact (définition officielle, principes et critères pour aider les investisseurs et le public à comprendre une application commune), à l'instar de l'approche adoptée pour les [obligations vertes européennes](#) et les [principes de l'International Capital Market Association \(Association internationale des marchés de capitaux\) relatifs aux obligations vertes](#). Cela permettrait d'améliorer la connaissance et la sensibilisation, tout en réduisant l'incertitude entourant les stratégies d'investissement d'impact. Il serait important de s'inspirer des enseignements tirés par le Conseil d'action en matière de finance durable, qui a travaillé, avec le soutien du gouvernement du Canada, à l'élaboration d'une taxonomie permettant de définir les investissements verts et de transition.

Une taxonomie canadienne de l'investissement d'impact peut s'appuyer sur les pratiques exemplaires mondiales et tirer parti des ressources existantes dans un souci d'efficacité et d'adaptabilité aux pratiques actuelles. Une taxonomie, introduite parallèlement aux exigences réglementaires concernant les divulgations relatives au financement durable et à l'investissement d'impact, peut à la fois renforcer la transparence au sein du marché, clarifier l'application de l'investissement d'impact et réduire le risque d'être accusé de faire de l'« impact-blanchiment ». Avec une taxonomie en place, les organismes de réglementation peuvent également collaborer avec le secteur et les organisations mondiales d'investissement d'impact pour aider à créer une étiquette pour l'investissement d'impact afin de permettre aux différents acteurs de créer et d'identifier les produits d'investissement d'impact de manière appropriée.

Parallèlement, les cadres de mesure et de gestion des retombées peuvent contribuer considérablement à améliorer la prise de décision en matière d'investissement d'impact, à évaluer les retombées et à apprécier la valeur à long terme. Comme nous l'avons vu dans la sous-section [Mesure des retombées et cohérence de la gestion](#), il faut poursuivre la recherche d'un consensus concernant l'application des pratiques et des cadres de l'investissement d'impact pour réduire la confusion, l'appréhension et les disparités de coûts, tout en augmentant la fiabilité.

Une norme de divulgation sur les retombées favorisera la cohérence et l'établissement d'un consensus. Les récentes normes de reddition de comptes sur les retombées d'Impact Frontiers faciliteront la préparation de divulgations et de rapports de grande qualité entre les commandités et les commanditaires. Les travaux réalisés par l'Impact Disclosure Taskforce, dirigé par un ensemble d'institutions financières et d'investisseurs publics et privés, dont JP Morgan et Natixis, constitue également un pas dans la bonne direction en matière de divulgations publiques. Une première version des orientations et des lignes directrices volontaires visant à aider les investisseurs à divulguer de manière crédible leur contribution aux Objectifs de développement durable des Nations unies a été diffusée au public le 18 avril 2024.

Un peu comme lorsque le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité a créé les Normes canadiennes d'information sur la durabilité, fondées sur les normes internationales d'information financière S1 (durabilité) et S2 (changements climatiques), un groupe canadien peut se faire le champion de l'adoption des nouvelles orientations de l'Impact Disclosure Taskforce, ou s'en inspirer pour répondre aux besoins des investisseurs institutionnels canadiens.



2.

Développer des produits – Augmenter l'offre, la taille et la diversification des occasions d'investissement d'impact

Il existe des différences considérables entre les différents types d'investisseurs et au sein de chaque type en ce qui concerne leurs stratégies de placement, leurs exigences et leurs approches. Chaque investisseur privilégie des classes d'actifs d'investissement d'impact et des domaines thématiques différents lorsqu'il élabore une approche d'investissement d'impact et qu'il recense des occasions de placement. Par exemple, les caisses de retraite et les compagnies d'assurance peuvent rechercher des placements caractérisés par une mobilisation de capitaux plus importante, un risque et un rendement comparables à ceux du marché et un historique solide, tandis que certaines fondations et certains bureaux de gestion de patrimoine peuvent être disposés à prendre des risques plus importants, à investir un montant moins élevé et à rechercher des placements davantage liés à un lieu et/ou à une mission. Il faut davantage de produits d'investissement d'impact, au-delà des investissements en capital de risque et en placements privés qui ont été à la base de la croissance du marché canadien. Pour répondre à ce besoin et à la [disponibilité limitée des produits d'investissement d'impact](#), il est essentiel de 1) développer de nouvelles solutions d'investissement d'impact par la mise en commun de capitaux, 2) comprendre l'offre de produits d'investissement d'impact, 3) quantifier la demande actuelle et 4) créer des produits d'investissement d'impact pour les particuliers.

2.1

Court terme : Encourager la mise en commun de capitaux pour créer des occasions d'investissement d'impact de taille institutionnelle

Pour répondre aux exigences des grands propriétaires d'actifs, qui souhaitent des dépenses d'investissement plus élevées et des occasions d'investissement diversifiées, il est possible de regrouper dans un fonds commun des investissements d'impact plus modestes provenant de différents secteurs d'activité, lieux et entités émettrices. Cela permettrait d'accroître la taille du placement puisque les capitaux investis seraient répartis entre plusieurs projets, tout en augmentant la diversification et en réduisant les risques. La mise en commun de capitaux permettrait également aux investisseurs de partager les responsabilités en matière de revue diligente et de mesure et gestion continues des retombées à l'aide de cadres connus, comme les Principes directeurs de la gestion d'impact, ce qui réduirait la charge supplémentaire pour les particuliers. Ce point est examiné plus en détail dans la [recommandation 4.1](#). De plus, en regroupant différents secteurs et projets, cette approche permet de faire appel à des gestionnaires de fonds d'investissement d'impact nouveaux et émergents afin de constituer un historique de placement et de tirer parti de l'expérience et des outils d'autres investisseurs.

Apprendre à partir d'exemples



Passer de l'ESG à l'investissement d'impact

Cette initiative à venir est inspirée du Grand championnat canadien ESG, dirigé par la Fondation de la famille Trottier. Cet événement a mobilisé 104,5 millions de dollars canadiens de coinvestissements provenant d'un éventail diversifié d'investisseurs canadiens afin de déterminer publiquement les meilleures approches en matière d'investissement ESG, tout en faisant la promotion des chefs de file du domaine. La Fondation de la famille Trottier et la Fondation McConnell travaillent ensemble pour faire évoluer ce concept et créer le « Grand championnat canadien de l'investissement d'impact ». Ce championnat permettra de constituer un fonds commun centralisé de capitaux pour réaliser des investissements d'impact afin d'obtenir des retombées mesurables et des rendements financiers comparables à ceux du marché, en nommant un conseiller qui pilotera la revue diligente pour le compte des investisseurs et collaborera aux processus post-investissement et à la gestion des retombées.

La Fondation
McConnell
Foundation

FONDATION FAMILIALE
TROTTIER
FAMILY FOUNDATION

TWINRIVER

2.2

Court terme : Évaluer l'offre actuelle de produits d'investissement d'impact disponibles pour répondre à la demande du marché canadien

Une bonne compréhension des occasions à exploiter en matière d'investissement d'impact permet aux gestionnaires d'actifs d'identifier les domaines potentiels de croissance et de développement au sein du marché. Cela peut se faire en consultant des bases de données sur les placements (p. ex., Pitchbook, Phenix, New Private Markets, CapShift, Cambridge Associates, CREO) et des plateformes permettant aux investisseurs d'impact de trouver des occasions de placement (p. ex., SVX [Social Venture Connexion]), ainsi qu'en faisant appel à des programmes d'accélérateurs (p. ex., Solutions Finance Accelerator de la Fondation McConnell, qui apporte un soutien aux intermédiaires pour leur permettre de développer davantage de produits d'investissement d'impact).

En outre, il est essentiel de comparer les exigences des propriétaires d'actifs en matière d'investissements d'impact avec l'offre actuelle (c.-à-d. si la taille des placements, les domaines d'intervention ou les lieux correspondent aux attentes). Cette comparaison permet de faire correspondre les offres de placement aux préférences et aux attentes précises des propriétaires d'actifs, en veillant à ce que les nouvelles occasions d'investissement d'impact répondent effectivement à leurs besoins et à leurs objectifs. Cela permet également d'évaluer les lacunes du marché et les types de produits qui doivent être disponibles pour répondre à la demande des propriétaires d'actifs et accroître les capitaux consacrés à l'investissement d'impact.

2.3

Court terme : Quantifier la demande des propriétaires d'actifs pour des investissements durables axés sur les retombées et pour l'investissement d'impact

De nombreux propriétaires d'actifs décrivent leurs domaines d'intervention en matière d'ESG et d'investissement d'impact par l'entremise de leurs énoncés de politiques et de procédures de placement ainsi que de leurs politiques ESG. Ce faisant, ils identifient souvent leur demande de placements visant à générer des retombées environnementales ou sociales positives, comme dans les domaines du climat, de l'éducation, des soins de santé et du logement. Il est possible d'aller plus loin en quantifiant les produits d'investissement dont les propriétaires d'actifs auront besoin pour répondre à la fois aux objectifs de retombées de leurs politiques de placement et à leurs attentes en matière de rendement financier. Pour ce faire, il faudra collaborer avec les propriétaires d'actifs afin de définir leurs préférences en matière de placement en ce qui concerne la taille, les secteurs, les domaines d'intervention, le rendement financier, etc. Du côté de l'offre, cette étape consiste à comprendre les exigences à l'égard de ceux qui créent et émettent des produits d'investissement d'impact. Ces données sont indispensables pour mieux évaluer l'offre disponible et centrer les efforts des gestionnaires d'actifs sur la production de produits prisés par les propriétaires d'actifs.

2.4

Long terme : Développer la capacité des institutions financières et d'autres acteurs à créer davantage de produits pour les particuliers

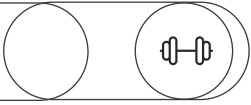
Concevoir des produits d'investissement d'impact pour les particuliers présente de nombreux avantages potentiels, qu'il s'agisse d'augmenter l'affectation de capitaux vers l'investissement d'impact ou de favoriser l'inclusivité financière au sein du public. Cette expansion permet non seulement d'élargir la portée de l'investissement d'impact, mais aussi d'accroître les connaissances et la sensibilisation du grand public, y compris les bénéficiaires et les parties prenantes des grands propriétaires d'actifs, ce qui, à son tour, influence ces propriétaires d'actifs lorsqu'ils prennent leurs propres décisions en matière d'affectation de fonds.

La demande de produits de placement pour les particuliers offrant à la fois des rendements financiers et des retombées environnementales et sociales positives illustre à quel point les acteurs du marché souhaitent que leurs investissements aient une incidence bénéfique. Selon le [sondage sur l'investissement responsable de 2021 de Nuveen](#), « 79 % des investisseurs conviennent qu'ils seraient beaucoup plus fidèles à un conseiller financier qui les aide activement d'une manière qui a également une incidence positive sur le monde ». Cependant, peu d'occasions sont actuellement offertes aux particuliers à la recherche de solutions d'investissement d'impact, comme les [certificats de placement garanti d'investissement d'impact de Vancity](#), les [fonds d'investissement d'impact de RBC Gestion mondiale d'actifs](#) et le [fonds d'investissement d'impact mondial de TwinRiver](#).

L'exploitation des capitaux considérables investis par les particuliers et les personnes fortunées par l'entremise de leurs institutions financières et de leurs conseillers financiers affiliés témoigne du vaste potentiel de croissance de l'investissement d'impact auprès des investisseurs individuels. Outre la création de produits de placement pour les particuliers, il est possible de collaborer avec les institutions financières pour faciliter l'inclusion dans les réseaux de distribution (comme [Fundserve](#)) et les notations de développement durable sur les plateformes de recherche (comme Morningstar Sustainalytics), de fournir des connaissances sur l'investissement d'impact et de faire connaître les retombées créées afin d'élargir la portée.

Il est également important de collaborer étroitement avec le Canadian Investment Funds Standards Committee (Comité canadien des normes pour les fonds de placement ; CIFSC), l'entité responsable de l'élaboration et du suivi des normes de classification des fonds de placement, afin de s'assurer que sa classification de l'investissement d'impact respecte les principes standard et les meilleures pratiques à mesure qu'elle s'étend à des classes d'actifs autres que les actions de sociétés cotées en bourse. De plus, les nouveaux produits d'investissement d'impact pour les particuliers devraient être alignés sur la définition de l'investissement d'impact du CIFSC¹ afin qu'ils puissent être étiquetés de manière appropriée.

1. Définition de l'investissement d'impact par le Canadian Investment Funds Standards Committee: Le fonds investit dans des entreprises ou des projets qui souhaitent avoir des retombées positives mesurables sur l'environnement ou la société, ainsi qu'un rendement financier positif. Les fonds doivent disposer d'une politique déclarée de mesure et de gestion des retombées.



3. Accélérer le renforcement des capacités – Accroître les efforts en matière d'éducation, de sensibilisation et de formation

Pour remédier au [manque de sensibilisation et de connaissances](#) relativement à l'investissement d'impact, il est essentiel : 1) d'éduquer le public en matière d'investissement d'impact afin de stimuler son influence, 2) d'exploiter les offres de formation actuelles, 3) de faciliter les occasions de formation personnalisée pour les décideurs, 4) d'encourager l'expérimentation et l'exploration de l'investissement d'impact et 5) d'intégrer l'investissement d'impact dans les programmes et les accréditations de formation.

3.1

Court terme : Lancer une campagne de sensibilisation publique pour habiliter les bénéficiaires à favoriser le changement par l'entremise de leurs gestionnaires de placements

Une campagne de sensibilisation visant à éduquer le public au sujet de l'investissement d'impact et du principe consistant à générer des retombées environnementales et sociales positives tout en obtenant des rendements financiers significatifs peut stimuler de manière considérable le développement de l'investissement d'impact. Alors qu'un nombre croissant de Canadiens et de Canadiennes cherchent à avoir un effet favorable sur la planète et la société par l'entremise de leurs placements, l'incidence potentielle des produits d'investissement d'impact pour les particuliers est de plus en plus reconnue. Les auteurs d'un rapport intitulé *The Individual Imperative: Retail Impact Investing Uncovered* ont réalisé un sondage auprès de plus de 200 investisseurs individuels et 300 sociétés de conseil en Amérique du Nord et en Europe. Ils ont constaté que 78 % des investisseurs individuels interrogés connaissent les principes de l'investissement d'impact et investissent activement dans des fonds ou des produits d'investissement d'impact. Une proportion de 55 % de ces répondants prévoit également d'augmenter ses investissements d'impact.

Sensibiliser les personnes à l'investissement d'impact et à ses retombées environnementales et sociales peut susciter un intérêt accru pour la recherche active et l'investissement dans des produits d'investissement d'impact pour les particuliers. De plus, ceux-ci peuvent tirer parti de ces connaissances pour faire pression sur leurs caisses de retraite afin qu'elles affectent des fonds aux investissements d'impact, catalysant ainsi un changement plus large dans les affectations aux investissements d'impact parmi les propriétaires d'actifs. Les bénéficiaires influencent les caisses de retraite par l'entremise d'organisations comme Shift : Action for Pension Wealth and Planet Health (Shift : Action pour la richesse des retraites et la santé de la planète) au Canada et Make My Money Matter (Faites en sorte que mon argent compte) au Royaume-Uni. Ces organisations fédèrent les bénéficiaires et leurs caisses de retraite pour faire face à la crise climatique. Elles font mieux connaître les placements des caisses de retraite à leurs bénéficiaires et leur donnent des conseils sur la manière de dialoguer avec les caisses pour s'attaquer aux enjeux liés aux changements climatiques.

3.2

Court terme : Élargir l'accès aux offres de formation en matière d'investissement d'impact et promouvoir le leadership éclairé actuel

La formation à l'investissement d'impact est importante pour les personnes et les groupes qui découvrent la finance et le placement, ainsi que pour ceux qui sont expérimentés et travaillent déjà dans le secteur. Des établissements d'enseignement postsecondaire, des organisations professionnelles et des associations sectorielles proposent déjà, à l'échelle mondiale, des cours, des certificats et des programmes dans le domaine de l'investissement d'impact. Par exemple, CFA Royaume-Uni propose un [certificat en investissement d'impact](#), qui a pour objectif d'aider les professionnels du placement à acquérir des connaissances en matière d'investissement d'impact et à les approfondir. Un tel programme devrait être mis en place au Canada. Dans le monde, de nombreux établissements d'enseignement postsecondaire – dont la [Columbia Business School](#), la [Saïd Business School](#) et la [London School of Economics](#) – proposent des programmes de formation pour cadres dans le domaine de l'investissement d'impact. Au Canada, l'[Institute for Sustainable Finance \(Institut pour la finance durable\) de l'École de commerce Smith de l'Université Queen's](#) et l'[École de commerce Ivey de l'Université Western Ontario](#) proposent une formation des cadres pour le secteur financier. En outre, ces ressources peuvent être mises à profit pour établir des partenariats et étendre l'offre à d'autres institutions. Elles peuvent également être exploitées pour collaborer avec des associations sectorielles, des fondations et des organes professionnels afin d'élargir l'accès et la portée de l'offre.

Les investisseurs ont également accès à de nombreux organes du secteur de l'investissement d'impact pour obtenir des ressources sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies. Par exemple, les investisseurs peuvent accéder aux ressources publiques du Global Impact Investing Network sur des sujets comme [la construction globale de portefeuille sous le prisme de l'impact](#), [les lignes directrices pour la recherche de retombées dans les actions de sociétés cotées en bourse](#) et [les stratégies pour dialoguer avec les gestionnaires d'actifs dans le but de générer des retombées](#). Ils peuvent également accéder à des formations en ligne – comme le cours [Mesure et gestion des retombées pour atteindre les Objectifs de développement durable](#) de l'Université Duke – ou consulter des conseillers en investissement d'impact en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies, ainsi que de relever les défis qui se présentent. La création d'occasions comme celles-ci pour les professionnels du placement, qu'ils soient nouveaux ou en poste depuis un certain temps, permet d'élargir les connaissances en matière d'investissement d'impact sans avoir à surmonter d'importantes barrières à l'entrée.

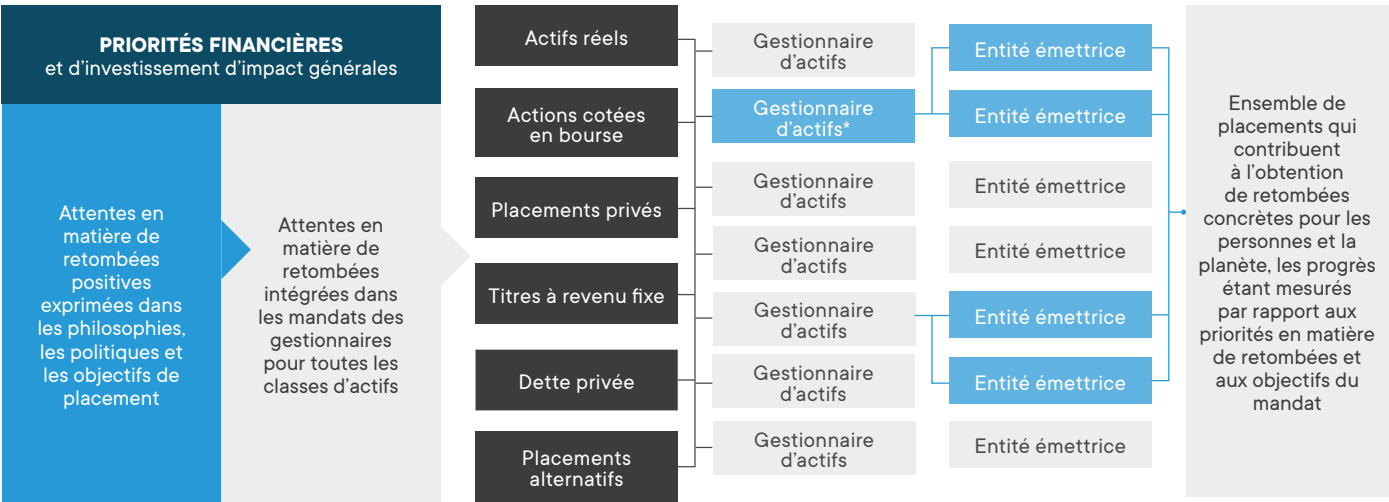
Faits saillants



Impact as a Lens for Institutional Asset Owners

Les propriétaires d'actifs institutionnels ayant des horizons de placement à long terme cherchent des moyens de composer avec l'incertitude et les risques futurs engendrés par des défis comme les changements climatiques et les inégalités sociales. En guise de réponse, les investisseurs ont adopté l'impact en tant que prisme dans leurs stratégies de placement, reconnaissant que les facteurs environnementaux et sociaux peuvent influencer sur la valeur des portefeuilles et sur les intérêts plus larges des bénéficiaires.

Le Global Impact Investing Network décrit plusieurs étapes à suivre pour appliquer un prisme d'impact, notamment la définition des domaines de retombées positives, l'évaluation des avoirs actuels du portefeuille et la création d'une théorie du changement décrivant les retombées souhaitées par l'investisseur. Les investisseurs sont ainsi outillés pour identifier et gérer à la fois les rendements financiers et les retombées sociales et environnementales dans les classes d'actifs pertinentes d'un portefeuille, comme l'illustre la figure ci-dessous.



*Gestionnaire d'actifs qui s'auto-identifie comme spécialiste de l'investissement d'impact
Source : Global Impact Investing Network, 2023 : Holistic portfolio construction with an impact lens
theiin.org/assets/Holistic%20portfolio%20construction%20with%20an%20impact%20lens.pdf

3.3

Court terme : Offrir des occasions de formation adaptées à des groupes de parties prenantes et à des décideurs en matière de placement

Un obstacle considérable à l'adoption de l'investissement d'impact réside dans la méconnaissance de ses principes et dans l'appréhension à l'égard des nouvelles stratégies de placement, en particulier chez les décideurs comme les conseils d'administration, les équipes de placement, les fiduciaires et les dirigeants. Ces parties prenantes ont souvent besoin de connaissances de base et de preuves concrètes de l'efficacité de l'investissement d'impact avant d'y adhérer pleinement. Pour surmonter ce défi, il faut élaborer des programmes d'éducation sur mesure afin de sensibiliser les principaux décideurs, dont certains pourraient avoir des idées fausses au sujet de l'investissement d'impact. On doit leur fournir les connaissances nécessaires pour amorcer la mise en œuvre efficace de l'investissement d'impact (p. ex., en révisant les politiques de placement).

Le partage, par les investisseurs d'impact actuels, de données complètes sur l'historique, d'indicateurs de performance, d'interprétations de l'obligation fiduciaire et de stratégies éprouvées pour surmonter les obstacles peut contribuer à renforcer les connaissances et à encourager l'adoption. Les associations sectorielles peuvent jouer un rôle pivot en organisant des webinaires et des initiatives de leadership éclairé destinées à des publics précis. Pour leur part, les consultants et les intermédiaires peuvent créer un contenu personnalisé positionnant l'investissement d'impact comme étant l'évolution de l'investissement responsable et de la politique ESG. Une collaboration avec des tiers réputés comme le CFA Institute, l'Institut des administrateurs de sociétés et les grandes écoles de commerce peut encore améliorer la qualité et la crédibilité de la formation à l'investissement d'impact, favorisant ainsi une adoption plus large de ses pratiques au sein du secteur.

Apprendre à partir d'exemples



Éducation sur les risques climatiques

L'Initiative canadienne de droit climatique, un organisme qui fournit aux entreprises et aux organismes de réglementation des conseils en matière de gouvernance climatique, propose des présentations sur mesure pour apprendre aux administrateurs et aux fiduciaires à prendre en compte, à gérer et à divulguer les risques liés au climat. L'Initiative a également établi un partenariat avec la Allard School of Law de l'Université de la Colombie-Britannique afin de proposer un programme de microaccréditation. Destiné aux administrateurs, aux dirigeants, aux conseillers juridiques internes et externes et aux professionnels de la gouvernance, ce programme se concentre sur les risques climatiques et les facteurs ESG aux fins de la gouvernance d'entreprise et de la prise de décision.

3.4

Court terme : Mettre au point des mécanismes permettant de faire l'essai de l'investissement d'impact

Pour augmenter le nombre d'investisseurs qui intègrent l'investissement d'impact dans leurs portefeuilles, il est utile de mettre en place des mécanismes d'expérimentation. Comme l'a fait remarquer l'une des personnes interrogées, toutes les nouvelles stratégies de placement dans son organisation impliquent généralement une expérimentation et une mise en œuvre progressive. Il est donc essentiel de fournir aux investisseurs des ressources et des mécanismes leur permettant de faire l'expérience de l'investissement d'impact sans exiger de placements considérables au départ.

Par exemple, une personne interrogée travaillant pour une fondation a créé un comité d'investissement d'impact distinct du comité d'investissement traditionnel afin qu'il puisse se consacrer à l'investissement d'impact, élaborer une stratégie et la mettre en œuvre progressivement. Avec le soutien du conseil d'administration, le comité s'est vu attribuer un petit pourcentage du fonds au départ pour faire l'essai de l'investissement d'impact, pourcentage qui a progressivement augmenté au fil du temps.

« Lancez un projet pilote. Faites des essais. Expérimentez. Nous avons pu démontrer que l'investissement d'impact ressemble beaucoup à de l'investissement. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

Dans un autre cas, une personne interrogée travaillant pour une caisse de retraite a expérimenté à l'interne des approches d'investissement d'impact en appliquant des cadres de mesure et de gestion des retombées à des placements existants. Cela a permis d'évaluer les retombées déjà créées et d'apprendre à appliquer des stratégies d'investissement d'impact pour l'avenir. De tels mécanismes permettent aux investisseurs de gagner en confiance et de mieux comprendre l'investissement d'impact avant de prendre des engagements plus importants, ce qui favorise en fin de compte un plus grand soutien interne pour augmenter l'affectation vers l'investissement d'impact.

3.5

Long terme : Intégrer l'investissement d'impact dans les programmes de formation et les accréditations des futures générations de professionnels du placement

Il sera également important de mettre au point de nouvelles offres de formation et d'intégrer l'investissement d'impact dans des programmes plus larges liés au placement et à la finance. Bien qu'il existe quelques cours et programmes sur l'investissement d'impact à l'échelle mondiale, il y en a peu au Canada, en particulier dans les écoles de commerce. Pour combler cette lacune, celles-ci devraient se concentrer sur la mise en place de programmes spécialisés et de certificats adaptés à l'investissement d'impact.

Apprendre à partir d'exemples

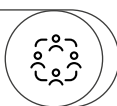


Turner MIINT

Fruit d'une collaboration entre la Bridges Impact Foundation et l'initiative ESG de la Wharton School, Turner MIINT est un concours destiné aux étudiants des écoles de commerce et des écoles supérieures. Ce concours leur permet d'apprendre et d'appliquer les notions d'investissement d'impact à des occasions de placement réelles à un stade précoce, tout au long du cycle de diligence raisonnable et de prise de décision.

TURNER | MIINT

Par ailleurs, l'intégration de la formation en investissement d'impact dans les programmes d'études des titres professionnels, comme Chartered Professional Accountant (CPA) et Chartered Financial Analyst (CFA), permettrait d'élargir considérablement la portée et la compréhension de ce domaine auprès des professionnels du monde des affaires et du placement, qu'ils soient en herbe ou déjà établis. Cela contribuerait également à renforcer les compétences nécessaires pour explorer et mettre en œuvre des pratiques d'investissement d'impact au sein d'une organisation.



4.

Collaborer – Progresser plus rapidement ensemble grâce à la coopération

La collaboration au sein de la communauté des investisseurs est essentielle pour développer davantage le marché de l'investissement d'impact et surmonter les nombreux obstacles, notamment le [manque de sensibilisation et de connaissances](#) et le [manque de mesure et de gestion normalisées des retombées](#). Pour ce faire, il faut 1) mettre en commun les ressources consacrées à la revue diligente collective et à la mesure des retombées, 2) aider les gestionnaires de fonds émergents à se constituer un historique et 3) offrir aux associations sectorielles actuelles les moyens d'accroître la collaboration et la coordination.

4.1

Court terme: Créer des mécanismes de partage concernant la revue diligente et le renforcement des capacités de mesure et de gestion des retombées

Les investisseurs n'ont pas tous accès au même niveau de ressources. Cela s'avère difficile lorsqu'on essaie de déployer l'investissement d'impact en raison de ses exigences accrues en matière de revue diligente et de mesure et de gestion des retombées. Grâce à une collaboration sectorielle, comme celle menée par le Mission-Related Investor Collaborative (Collectif d'investisseurs lié à une mission) piloté par SVX, les investisseurs peuvent développer conjointement des outils, des données et des produits afin de réduire la charge de travail.

Apprendre à partir d'exemples



Mission-Related Investor Collaborative

Ce collectif est une communauté de fondations privées canadiennes qui se réunissent tous les trimestres pour examiner des occasions de placement. SVX administre le processus de sélection d'occasions, les rencontres trimestrielles et, à la demande du collectif, la revue diligente des occasions.

On peut citer par exemple la [SDI Asset Owner Platform](#) (Plateforme SDI pour les propriétaires d'actifs), un outil créé par une collaboration entre APG, AustralianSuper, British Columbia Investment Management Corporation et PGGM pour répertorier et évaluer les investissements durables sur les marchés publics au regard des Objectifs de développement durable des Nations unies.

« Les propriétaires d'actifs ont un ADN un peu différent, dans la mesure où nous n'avons pas besoin de faire du marketing. Il s'agit davantage d'un changement culturel. Les gens sont un peu plus heureux de partager. »



– Un membre de l'équipe de direction d'une caisse de retraite

4.2

Court terme : Soutenir les gestionnaires de fonds émergents afin qu'ils établissent et développent leurs historiques

Plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre pour renforcer la capacité des gestionnaires de fonds émergents à établir et à améliorer leurs historiques. La mise en commun de placements, telle que décrite dans la [recommandation 2.1](#), peut atténuer l'exposition aux risques individuels et encourager le soutien aux gestionnaires émergents. Par ailleurs, le partage des processus de revue diligente et des initiatives de renforcement des capacités en matière de mesure et de gestion des retombées, comme le suggère la [recommandation 4.1](#), peut renforcer la confiance des investisseurs envers l'efficacité des fonds émergents.

De plus, des entités établies et réputées – comme des investisseurs et des entités gouvernementales – peuvent jouer un rôle crucial en apportant leur soutien aux gestionnaires de fonds émergents. Ils peuvent ainsi fournir des capitaux catalyseurs, du financement gouvernemental, des subventions ou des incitatifs fiscaux, ou investir dans leurs fonds ou leurs gestionnaires eux-mêmes. À titre d'exemple, le Capricorn Investment Group a créé le [Sustainable Investors Fund](#) (Fonds pour les investisseurs dans le développement durable). Celui-ci établit des partenariats et déploie des capitaux catalyseurs dans des sociétés de gestion d'actifs émergentes qui s'intéressent à l'atténuation des changements climatiques, à l'inclusion financière et aux marchés durables.

Apprendre à partir d'exemples



Services partagés de Sarona Asset Management

Sarona Asset Management, un gestionnaire d'actifs d'investissement d'impact qui investit dans des entreprises fermées des marchés émergents, propose une offre visant à soutenir les gestionnaires de fonds dans le domaine de l'investissement d'impact. Son équipe Services partagés contribue au développement de l'investissement d'impact en épaulant les gestionnaires de fonds afin qu'ils puissent se concentrer sur la croissance de leurs activités. Elle les assiste de diverses façons, que ce soit en établissant une théorie du changement, en concevant une grille d'analyse des retombées et une thèse d'impact, en préparant un questionnaire sur les retombées et un modèle de rapport ou en s'acquittant de diverses responsabilités comptables et juridiques.



Apprendre à partir d'exemples



Initiative de catalyse du capital de risque

En 2021, le gouvernement du Canada a affecté de nouveaux fonds à l'Initiative de catalyse du capital de risque afin de contribuer à la croissance du secteur canadien du capital de risque. De plus, il a introduit une nouvelle source de financement pour soutenir l'accès au capital de risque par des groupes traditionnellement sous-représentés, en particulier les femmes et les communautés racisées. Afin de faire progresser la diversité, l'équité et l'inclusion dans l'écosystème canadien du capital de risque, cette nouvelle source de financement a affecté 50 millions de dollars canadiens à des propositions améliorant l'accès au capital de risque pour divers gestionnaires de fonds et pour les entrepreneurs canadiens sous-représentés.

4.3

Court terme : Offrir aux associations sectorielles d'investissement d'impact actuelles les moyens d'accroître la collaboration et la coordination

Par des discussions entre investisseurs, associations sectorielles et instances gouvernementales, les parties prenantes peuvent collaborer à l'application et à l'acceptation d'un ensemble commun de principes d'investissement d'impact (consulter la [recommandation 1.1 portant sur la collaboration sectorielle en matière de définition et de principes](#)) et partager les pratiques exemplaires. Cette voie permet aux investisseurs de dissiper collectivement les perceptions erronées courantes entourant l'investissement d'impact, comme les rendements financiers concessionnels et les exigences liées à l'additionnalité.

Les collaborations sectorielles sont également efficaces pour rassembler un groupe de voix afin de plaider conjointement en faveur d'une taxonomie de l'investissement d'impact (consulter la [recommandation 1.2 consacrée à la taxonomie et aux lignes directrices de l'investissement d'impact](#)) afin d'améliorer la clarté et la cohérence au sein de l'écosystème. En outre, ces discussions constituent une plateforme pour faire connaître les occasions d'investissement d'impact et explorer les possibilités de mettre en commun des investissements (consulter la [recommandation 2.1 au sujet de la mise en commun d'investissements d'impact](#)), amplifiant ainsi la taille et l'efficacité de l'investissement d'impact.

Des forums pour ces collaborations existent déjà au Canada grâce à des groupes axés, par exemple, sur l'investissement responsable (Association pour l'investissement responsable) et les marchés émergents (Canada Forum for Impact Investment and Development). Des groupes tels que Finance Montréal organisent également des événements pour réunir les parties prenantes, comme son Sommet de la finance durable annuel, qui se tient à Montréal. Mentionnons aussi d'autres lieux de collaboration et de discussion potentielles sur l'investissement d'impact, dont des associations créées pour rassembler divers groupes d'investisseurs canadiens, comme l'Alternative Investment Management Association (Association pour la gestion des placements alternatifs), l'Association canadienne des investisseurs obligataires, l'Association canadienne du capital de risque, Réseau Capital et les membres canadiens de l'Institutional Limited Partners Association (Association des commanditaires institutionnels) et du Réseau de leadership d'investisseurs. Grâce à ces efforts de collaboration, le secteur de la finance et du placement peut tirer parti de son expertise et de ses ressources collectives pour générer des retombées sociales et environnementales positives tout en offrant des rendements financiers durables.

Apprendre à partir d'exemples



Le Réseau de leadership d'investisseurs

Le Réseau de leadership d'investisseurs vise à stimuler la collaboration en faveur d'une économie mondiale durable. Il réunit des investisseurs institutionnels afin de marier leurs ressources et leur expertise dans le cadre d'initiatives relatives aux changements climatiques, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à la mobilisation de capitaux privés. En 2022, il a publié l'[ILN Net Zero Investor Playbook](#) (Manuel de l'investisseur carboneutre du Réseau de leadership d'investisseurs). Cet outil public explique aux investisseurs comment financer la transition vers la carboneutralité afin qu'ils puissent saisir les occasions de placement et contribuer à l'atteinte de leurs objectifs de décarbonation.





5. Promouvoir les intérêts – Exiger des politiques et des règlements qui encouragent le déploiement de capitaux

Il est essentiel de collaborer avec tous les paliers de gouvernement pour lever les principaux obstacles – en particulier la [définition imprécise de l'investissement d'impact](#) et le [manque de sensibilisation et de connaissances](#) – et, subséquemment, pour faire croître le marché de l'investissement d'impact. Pour ce faire, il faut : 1) promouvoir l'adéquation de l'investissement d'impact avec l'obligation fiduciaire, 2) renforcer les mesures prises par les gouvernements et les organismes de réglementation et 3) bénéficier d'investissements gouvernementaux sous forme de capitaux catalyseurs (lorsque le bailleur de fonds accepte un risque disproportionné et/ou des rendements plus faibles afin de générer des retombées positives et de stimuler les investissements de tiers ou du secteur privé ; on parle également de capitaux concessionnels).

5.1

Court terme : Promouvoir l'adéquation de l'investissement d'impact avec l'obligation fiduciaire afin d'encourager les organismes de réglementation à y prêter attention

Les besoins et les préférences de leurs bénéficiaires constituent un facteur important pour les grands propriétaires d'actifs, en particulier les caisses de retraite. Lors de nos entrevues, certains propriétaires d'actifs ont déclaré avoir mené des sondages auprès de leurs bénéficiaires. Ceux-ci ont révélé une préférence pour les placements produisant des retombées sociales et environnementales positives (p. ex., lutte contre les changements climatiques, logements abordables et droits du travail), en plus des rendements financiers. Cela met en évidence en quoi l'investissement d'impact permet de répondre à ces attentes tout en continuant à obtenir d'excellents rendements financiers, deux composantes essentielles de l'obligation fiduciaire du propriétaire d'actifs.

Apprendre à partir d'exemples



Pensioenfond Detailhandel

La caisse de retraite néerlandaise Pensioenfond Detailhandel a demandé à ses bénéficiaires de fournir des commentaires sur sa stratégie d'investissement responsable, a fait correspondre ses domaines d'intervention aux intérêts de ses bénéficiaires et a demandé à 50 000 participants de donner leur avis sur la stratégie finale, les domaines d'intervention et la politique ESG¹.

**Pensioenfond
Detailhandel**

De plus, le cadre « A Legal Framework for Impact : Canada » des Principes pour l'investissement responsable a confirmé que le droit canadien permet aux investisseurs, et peut même exiger d'eux, de rechercher des retombées positives et durables – ou d'investir dans le développement durable – comme moyen d'obtenir des rendements financiers et de protéger la valeur financière. Il est impératif que les propriétaires d'actifs canadiens, en particulier les caisses de retraite et les compagnies d'assurance qui ont de longs horizons de placement, transmettent activement ce message. Ils doivent démontrer que l'investissement d'impact favorise l'obtention de retombées environnementales et sociales positives et de rendements financiers, tout en répondant aux attentes et aux préférences des bénéficiaires. Par l'entremise d'initiatives de finance climatique et de transition énergétique, ils peuvent illustrer comment l'investissement d'impact non seulement contribue au bien-être de la société, mais offre également des perspectives de placement attrayantes pour les générations futures. De plus, les associations sectorielles canadiennes devraient s'appuyer sur les preuves fournies par les propriétaires d'actifs nationaux et mondiaux pour plaider en faveur d'un alignement de la réglementation sur ces principes, ce qui faciliterait l'adoption à grande échelle des pratiques d'investissement d'impact.

Les organismes de réglementation peuvent jouer un rôle déterminant en dialoguant activement avec les investisseurs sur cette question, ainsi qu'en confirmant que la pratique de l'investissement d'impact est en adéquation avec les obligations fiduciaires en matière de rendements financiers. Cette clarification permettrait d'apaiser les inquiétudes des investisseurs concernant l'alignement de l'investissement d'impact avec leurs obligations fiduciaires.

1. [Eliciting Pension Beneficiaries' Sustainability Preferences: Why and How?](#)

5.2

Développer, chez les gouvernements, la capacité de fournir du capital catalyseur et des occasions de financement mixte

Une collaboration avec différents paliers de gouvernement et des fondations caritatives peut faciliter l'apport de capitaux catalyseurs. On peut ainsi créer, au bénéfice des investissements d'impact, des occasions de financement mixte (réunir des capitaux catalyseurs provenant de gouvernements et du financement philanthropique avec des investissements du secteur privé afin de réduire les risques et d'augmenter le rendement financier). En s'associant à ces entités, les gouvernements peuvent coinvestir aux côtés d'investisseurs privés, ce qui atténue les risques et permet aux investisseurs de poursuivre des projets axés sur les retombées tout en atteignant leurs objectifs de rendement financier.

Actuellement, il existe plusieurs occasions de financement mixte dans les marchés émergents, comme celles facilitées par [Convergence](#) et par le [Programme d'innovation en aide internationale](#) du gouvernement fédéral, qui créent des occasions d'investissement d'impact et investissent dans celles-ci, dans divers marchés. Au pays, le [Fonds de finance sociale](#) du gouvernement fédéral offre du financement aux organisations canadiennes à vocation sociale par l'entremise de gestionnaires de placements. Les gestionnaires des fonds du gouvernement sont également mandatés pour attirer des capitaux privés. Ces approches collaboratives permettent non seulement de réduire les barrières à l'entrée pour les investisseurs, mais aussi d'amplifier les retombées globales des placements, ce qui, en fin de compte, stimule la croissance du marché de l'investissement d'impact au Canada.

5.3

Long terme : Plaider auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour qu'ils encouragent l'investissement d'impact en proposant des subventions et des mesures fiscales incitatives

Les gouvernements jouent un rôle central en favorisant la croissance de l'investissement d'impact à l'aide de divers mécanismes. L'une des approches consiste à accorder des subventions et des crédits d'impôt aux entités actives dans ce secteur, afin d'encourager les placements ayant des retombées positives sur les plans social et environnemental. Par exemple, le Royaume-Uni propose des programmes d'allègement fiscal pour les investissements d'impact grâce à son programme d'allègement fiscal pour les investissements communautaires¹ et, auparavant, à son programme d'allègement fiscal pour les investissements sociaux². Au Canada, les gouvernements provinciaux et fédéral ont recours à des crédits d'impôt pour encourager les investissements dans les sociétés de capital de risque en Colombie-Britannique, les fonds de travailleurs au Québec et les projets d'investissement propre (notamment l'électricité propre, les technologies propres et l'hydrogène propre) au palier fédéral. Ces programmes permettent non seulement d'atténuer les risques, mais aussi d'améliorer les rendements financiers pour les investisseurs. Cela favorise les placements qui produisent des bénéfices pour les économies locales et nationales.

1. [Gouvernement du Royaume-Uni: Community Investment Tax Relief](#)
2. [Gouvernement du Royaume-Uni: Social Investment Tax Relief](#)

Par ailleurs, l'octroi d'un traitement fiscal privilégié pour les revenus des investissements d'impact, à l'instar de la déductibilité fiscale des dons de bienfaisance ou des comptes d'épargne libre d'impôt, peut stimuler davantage l'investissement d'impact. Cette approche encourage les investisseurs à affecter des capitaux à des projets qui ont des retombées positives sur la société et l'environnement, tout en bénéficiant d'un traitement fiscal favorable au titre des revenus.



« L'investissement d'impact est un domaine extrêmement attrayant pour les gouvernements. S'il devient puissant, il peut alléger certaines des pressions qui pèsent sur les gouvernements. »



– Un membre de l'équipe de direction
d'une fondation d'une caisse de retraite

En outre, des changements réglementaires sont essentiels pour faciliter la commercialisation des fonds d'investissement d'impact auprès des particuliers, spécialement dans les secteurs du capital de risque, des entreprises en démarrage et des marchés privés. Les exigences actuelles dressent des obstacles considérables, limitant l'offre de produits aux actions, obligations et fonds communs de placement cotés en bourse. En simplifiant la réglementation, les gouvernements peuvent débloquer l'accès aux occasions d'investissement d'impact pour les particuliers, favorisant ainsi une participation plus large dans ce domaine.

Étant donné que les investissements d'impact visent à générer des retombées positives sur les plans environnemental et social, ils peuvent également réduire les coûts pour les gouvernements qui cherchent à obtenir des résultats comparables au moyen de leurs programmes sociaux. Les obligations à impact social illustrent cette approche : elles impliquent des accords entre les gouvernements ou les commissaires et les prestataires de services sociaux – comme les entreprises sociales ou les organismes sans but lucratif – aux côtés d'investisseurs, mettant en commun des ressources pour financer des objectifs sociaux ciblés. Cette formule permet, d'une part, aux investisseurs de soutenir les services sociaux tout en obtenant des rendements financiers et, d'autre part, aux gouvernements d'accéder à des ressources de placement privées tout en enregistrant des économies budgétaires.

Feuille de route – les prochaines étapes du développement

Les prochaines étapes pour les propriétaires d'actifs

Les solutions présentées ci-dessus visent à aider les propriétaires d'actifs à progresser sur la voie de l'adoption de l'investissement d'impact. Elles tiennent compte du fait que les propriétaires d'actifs se trouvent à des stades différents et qu'ils peuvent avoir besoin de ressources ou d'un soutien différents en fonction des obstacles et des circonstances qui leur sont propres.



Prochaines étapes clés			
Clarifier	Évoluer	Étalonner	Promouvoir
Consulter les parties prenantes et les leaders d'opinion clés pour confirmer l'adéquation de l'investissement d'impact avec les obligations fiduciaires et les préférences des bénéficiaires, ainsi que pour susciter l'adhésion à l'interne	Mettre en place de nouvelles pratiques de gouvernance, des comités de placement et des politiques pour intégrer l'investissement d'impact dans les stratégies, tout en renforçant les capacités et les connaissances internes aux fins de la mise en œuvre	Tirer parti de l'expertise sectorielle et faire appel à des conseillers pour bien dimensionner les approches d'investissement d'impact et de gestion des retombées afin de satisfaire les mandats et les objectifs de l'organisation	Faire connaître les réussites, les pratiques exemplaires et les stratégies visant à surmonter les obstacles à l'investissement d'impact, tout en plaidant pour une collaboration sectorielle afin de soutenir la croissance du marché

Les prochaines étapes pour les parties prenantes

Aider les propriétaires d'actifs à progresser sur la voie de l'investissement d'impact actif nécessitera une collaboration et une coordination efficaces entre les différentes parties prenantes, notamment :

- les universitaires (p. ex., les établissements d'enseignement postsecondaire et la communauté de recherche);
- les investisseurs d'impact expérimentés (selon la définition ci-dessus);
- les institutions financières (p. ex., les banques et les coopératives de crédit);
- les gouvernements (p. ex., les administrations municipales, provinciales et fédérales, ainsi que les organismes de réglementation);
- les associations sectorielles (p. ex., l'Association pour l'investissement responsable, le Canada Forum for Impact Investment and Development et la Table des praticiens de l'investissement d'impact);
- les intermédiaires et conseillers (p. ex., les comptables, les avocats, les experts-conseils en gestion et les prestataires de services sans but lucratif);
- les chefs des placements externalisés (CPE) et les conseillers en placement (c.-à-d. des personnes qui donnent des conseils sur la construction et la composition de portefeuilles, la sélection des placements et la gestion des risques);
- les associations professionnelles (p. ex., CPA et CFA).

Le tableau de la page suivante présente les principales parties prenantes responsables de la mise en œuvre de chacune des solutions recommandées pour mobiliser les capitaux des propriétaires d'actifs et développer l'investissement d'impact au Canada.

Activités de la feuille de route par groupe de parties prenantes clés

Universitaires	Investisseurs d'impact expérimentés	Institutions financières	Gouvernements	Associations sectorielles	Intermédiaires et conseillers	CPE et conseillers en placements	Associations professionnelles
----------------	-------------------------------------	--------------------------	---------------	---------------------------	-------------------------------	----------------------------------	-------------------------------



1. Intégrer à la finance traditionnelle

1.1 Court terme : Créer une campagne pour mettre en lumière les réussites canadiennes en matière d'investissement d'impact et favoriser des échanges en vue de dissiper les mythes et les perceptions erronées		■			■	■		
1.2 Court terme : S'entendre sur une norme minimale d'application des principes de l'investissement d'impact		■			■	■		
1.3 Long terme : Créer une taxonomie de l'investissement d'impact et une norme de divulgation		■		■	■	■		



2. Développer des produits

2.1 Court terme : Encourager la mise en commun de capitaux pour créer des occasions d'investissement d'impact de taille institutionnelle		■	■	■	■	■	■	
2.2 Court terme : Évaluer l'offre actuelle de produits d'investissement d'impact disponibles pour répondre à la demande du marché canadien	■	■		■	■	■	■	
2.3 Court terme : Quantifier la demande des propriétaires d'actifs pour des investissements durables axés sur les retombées et pour l'investissement d'impact	■	■		■	■	■	■	
2.4 Long terme : Développer la capacité des institutions financières et d'autres acteurs à créer davantage de produits pour les particuliers		■		■	■	■	■	

Activités de la feuille de route par groupe de parties prenantes clés (suite)

Universitaires	Investisseurs d'impact expérimentés	Institutions financières	Gouvernements	Associations sectorielles	Intermédiaires et conseillers	CPE et conseillers en placements	Associations professionnelles
----------------	-------------------------------------	--------------------------	---------------	---------------------------	-------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

3. Accélérer le renforcement des capacités

3.1 Court terme: Lancer une campagne de sensibilisation publique pour habilitier les bénéficiaires à favoriser le changement par l'entremise de leurs gestionnaires de placements	■	■			■	■		■
3.2 Court terme: Élargir l'accès aux offres de formation en matière d'investissement d'impact et promouvoir le leadership éclairé actuel	■	■			■	■		■
3.3 Court terme: Offrir des occasions de formation adaptées à des groupes de parties prenantes et à des décideurs en matière de placement		■			■	■	■	
3.4 Court terme: Mettre au point des mécanismes permettant de faire l'essai de l'investissement d'impact	■	■			■	■		■
3.5 Long terme: Intégrer l'investissement d'impact dans les programmes de formation et les accréditations des futures générations de professionnels du placement		■						

4. Collaborer

4.1 Court terme : Créer des mécanismes de partage concernant la revue diligente et le renforcement des capacités de mesure et de gestion des retombées		■			■	■	■	
4.2 Court terme: Soutenir les gestionnaires de fonds émergents afin qu'ils établissent et développent leurs historiques		■			■	■	■	
4.3 Court terme: Offrir aux associations sectorielles d'investissement d'impact actuelles les moyens d'accroître la collaboration et la coordination		■			■	■		

5. Promouvoir les intérêts

5.1 Court terme: Promouvoir l'adéquation de l'investissement d'impact avec l'obligation fiduciaire afin d'encourager les organismes de réglementation à y prêter attention		■		■	■	■		■
5.2 Court terme: Développer, chez les gouvernements, la capacité de fournir du capital catalyseur et des occasions de financement mixte		■		■	■	■		■
5.3 Long terme: Plaider auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour qu'ils encouragent l'investissement d'impact en proposant des subventions et des mesures fiscales incitatives		■		■	■	■		■

Conclusion

Les investisseurs canadiens comme les fondations, les fonds de dotation, les régimes de retraite et les compagnies d'assurance déploient déjà des milliards de dollars grâce à des stratégies de placement qui répondent à la définition de l'investissement d'impact : intentionnalité, mesure et rendement financier. L'élan prend de l'ampleur et l'investissement d'impact devrait continuer à se développer. La mobilisation de capitaux supplémentaires des propriétaires d'actifs sera essentielle pour accélérer la croissance du marché et faire en sorte que des capitaux considérables soient déployés pour améliorer de manière intentionnelle et mesurable les retombées sociales et environnementales.

Il se dégage un consensus croissant sur le fait que le secteur financier canadien devrait, peut et va se mobiliser autour de l'investissement d'impact afin d'amener de nouveaux investisseurs sur le marché. Les spécialistes de l'investissement d'impact sont convaincus que les obstacles à la participation au marché peuvent être surmontés par la promotion d'un leadership audacieux, par la formation et la sensibilisation, par le renforcement des capacités et des compétences des équipes de placement, par la création de nouveaux produits d'investissement d'impact, par le soutien aux gestionnaires émergents et par un plaidoyer en faveur de nouvelles politiques.

La croissance du marché de l'investissement d'impact au Canada sera accélérée si nous parvenons à nous entendre sur les principes qui constituent un investissement d'impact et si nous travaillons ensemble pour habiliter tous les investisseurs à générer intentionnellement des rendements financiers et des retombées positives mesurables, quelle que soit l'étiquette qu'ils lui donnent au moment où ils le réalisent.

Un appel à l'action

Compte tenu des enjeux systémiques qui menacent la viabilité financière des systèmes économiques, nous devons exploiter tous les outils à notre disposition. L'affectation de capitaux vers des placements qui visent à générer des retombées sociales et environnementales positives et mesurables, parallèlement à un rendement financier, est certainement une solution à envisager. Il est dans notre intérêt supérieur collectif de mettre les bouchées doubles en matière d'investissement d'impact et de travailler en collaboration pour surmonter les obstacles qui empêchent sa croissance. Nous encourageons les propriétaires d'actifs, les gestionnaires d'actifs, les responsables politiques, les décideurs gouvernementaux, les établissements d'enseignement, les associations sectorielles et le secteur financier dans son ensemble à s'approprier ces recommandations et à collaborer pour les mettre en œuvre. Nous estimons que cela contribuera à libérer le potentiel, à développer le marché de l'investissement d'impact et à générer des retombées positives pour les populations et la planète.

Moteurs et obstacles communs en détail

Moteur	Explication
Atténuation d'enjeux systémiques	Atténuation de problèmes ou de défis sous-jacents ancrés dans les systèmes environnementaux, sociaux ou économiques locaux (p. ex., les inégalités sociales, les soins de santé et les changements climatiques)
Leadership et valeurs	Adhésion au concept d'investissement d'impact par les instances dirigeantes d'une organisation (c.-à-d. son conseil d'administration et sa haute direction), qui demandent ou préconisent d'investir en vue de produire des retombées positives sur les plans environnemental et social
Culture organisationnelle	Valeurs communes, comportements et pressions au sein d'une organisation qui influencent son approche en matière de placement (p. ex., les demandes des employés)
Influence du public	Attitudes sociétales, préférences et pressions exercées sur le portefeuille et le processus décisionnel d'un investisseur (p. ex., les campagnes de pression publique)
Stratégies et mandats d'investissement responsable	Respect des processus, des objectifs ou des cibles définis dans la stratégie ou le mandat d'investissement responsable d'un investisseur (p. ex., affectations cibles pour l'investissement responsable)
Préférences des parties prenantes	Souhaits, priorités et attentes des différentes parties prenantes – comme les clients, les bénéficiaires, les employés actuels et potentiels, les communautés et les organismes de réglementation – en ce qui concerne le portefeuille d'un investisseur et les retombées sociales et environnementales correspondantes
Affectation thématique	Affectation de capitaux à des thèmes ou domaines précis qui correspondent aux objectifs environnementaux ou sociaux de l'organisation (p. ex., le logement, le développement économique et la sécurité alimentaire)

Obstacle	Explication
Accès à des conseillers qualifiés	Manque d'expertise externe spécialisée et d'orientations pour comprendre et appliquer les principes de l'investissement d'impact, mener une revue diligente exhaustive ou adopter des cadres de mesure et de gestion des retombées
Disponibilité des produits d'investissement d'impact	Disponibilité limitée d'occasions d'investissement d'impact diversifiées répondant aux préférences des investisseurs et des bénéficiaires
Sensibilisation et connaissances	- Méconnaissance du concept, des objectifs et des avantages potentiels de l'investissement d'impact, ce qui entraîne une hésitation ou une réticence - Compréhension limitée des occasions d'investissement d'impact disponibles
Clarté quant à la mesure et à la gestion normalisées des retombées	Nombreux cadres de mesure et de gestion des retombées – confusion chez certains investisseurs quant au choix du cadre à adopter
Adéquation avec le mandat de placement actuel et taille de placement appropriée	- Priorité aux indicateurs financiers traditionnels par rapport aux indicateurs de retombées environnementales ou sociales - Occasions d'investissement d'impact différant des placements habituels de l'investisseur (p. ex., classe d'actifs différente et montant d'investissement peu élevé)
Capacités de l'équipe de placement	Manque ou limitation de l'expertise, des compétences et de l'expérience à l'interne pour déterminer, évaluer et réaliser les occasions d'investissement d'impact, notamment en ce qui concerne la revue diligente et la mesure et la gestion des retombées
Disponibilité limitée de produits d'investissement d'impact présentant un historique de rendement à long terme	Produits d'investissement d'impact relativement nouveaux ou récents, ayant un historique limité, considérés comme présentant un risque plus élevé pour les investisseurs
Exigences en matière de revue diligente pour le gestionnaire	- Complexité supplémentaire liée à l'évaluation des indicateurs de retombées parallèlement aux indicateurs financiers traditionnels - Temps et ressources limités pour mener une revue diligente complète des retombées et maintenir des efforts de mesure continus
Idées reçues et mythes	Connaissances limitées de l'investissement d'impact – conviction que celui-ci exige de renoncer à des rendements financiers élevés, qu'il est contraire à l'obligation fiduciaire ou qu'il nécessite une additionnalité

Personnes ayant participé aux entrevues

Allison Nankivell, ancienne première vice-présidente, Investissements-fonds, Banque de développement du Canada

Bernard N'dour, chef de la direction, CapFinance

Brian Minns, directeur principal, Investissement responsable, University Pension Plan

Chad Park, vice-président au développement durable et à la responsabilité sociale, Groupe Co-operators

Delia Cristea, associée et cheffe du contentieux, Power Sustainable

Edmund Piro, chef de la direction des investissements, Fondation McConnell

Flavie Desgagné-Éthier, directrice de programme en changements climatiques, Fondation familiale Trottier

François Crémet, directeur principal, Investissement durable, Caisse de dépôt et placement du Québec

Heather Conradi, directrice, Investissement d'impact, Vancity Credit Union

Jennifer Coulson, directrice principale et cheffe mondiale de l'ESG, British Columbia Investment Management Corporation

Katharine Preston, vice-présidente, Investissement durable, OMERS

Leah Nguyen, directrice des placements, InBC Investment Corp.

Matthew Seddon, directeur, Affaires gouvernementales mondiales et politiques publiques, Sun Life

Natacha Zenie, cheffe de la direction et cheffe des placements, Bureau de gestion de patrimoine Eclix

Olivier Gamache, Président, Fondation François Bourgeois

Patrice Boucher, vice-président, Placements, Fondation Lucie et André Chagnon

Patrick Hergt, associé, chef du développement des affaires, Sarona Asset Management

Raymond Aoki, trésorier, Université de Victoria

Réjean Nguyen, directeur principal, Investissement d'impact et pratique d'affaires ESG, Addenda Capital

Robert Sturgeon, directeur général, Stratégie de placement mondiale, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Sandy Houston, présidente et cheffe de la direction, Fondation Metcalf

Serge LeVert-Chiasson, associé directeur et chef de la conformité, Sarona Asset Management

Sophie Cousineau, directrice, Développement durable, Power Sustainable

Stéphan Morency, vice-président et chef de l'investissement, Fondation

Steve Morris, directeur principal, Investissements guidés par le passif, Sun Life

Steven Fan, analyste en placement, Université de Victoria

Tom Ewart, vice-président associé, Développement durable, Groupe Co-operators

Upkar Arora, chef de la direction, Rally Assets et associé directeur, Realize Capital Partners